

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

COMMISSION: M. JEAN BURTON, président
M. ALAIN DUHAMEL, commissaire
Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

BIEN VIVRE DANS UNE VILLE COMPACTE

PARTIE 1

5^e SESSION

Séance tenue le 5 juin 2013, 13 h 30
Centre Mont-Royal
2200, rue Mansfield
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 5 JUIN 2013

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'OFFICE, Mme Louise Roy 1

CONFÉRENCIERS

M. Dinu Bumbaru, directeur des politiques, Héritage Montréal 2

M. Clément Demers, directeur général Montréal Quartier International..... 15

M. Alexandre Taillefer, entrepreneur et homme d'affaires, président du conseil
d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal 45

Mme Anne-Marie Jean, directrice générale, Culture Montréal 52

Mme Louise Hodder, présidente des Ateliers créatifs de Montréal 56

Mme Valérie Beaulieu, directrice générale, La Ligne Bleue 61

Mme Régine Cadet, directrice générale et codirectrice artistique du MAI 65

PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Ron Rayside 32

Mme Marie-Odile Trépanier 39

Mme Manon Blanchet 76

Mme Geneviève Auclair 79

Mme Geneviève Dorval-Douville 85

AJOURNEMENT

MME LOUISE ROY, président de l'Office de consultation publique de Montréal :

5 Bonjour, Mesdames, Messieurs, bienvenue à cette 5^e session de cette première phase réservée à l'information sur le Plan de développement de Montréal, session qui se réalise dans le cadre du mandat de consultation publique confié à l'OCPM par le comité exécutif de la Ville. Je m'appelle Louise Roy, je suis présidente de l'Office, et permettez-moi, pour ceux qui n'étaient pas là ce matin, de vous présenter rapidement mes collègues commissaires.

10 Jean Burton, qui préside la commission, est biologiste et possède une vaste expérience dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Irène Cinq-Mars est architecte du paysage et elle a assumé plusieurs fonctions, de hautes fonctions administratives à l'Université de Montréal entre autres comme vice-rectrice aux études et doyenne de la Faculté de l'aménagement. Alain Duhamel a fait une longue carrière dans le journalisme – il y est encore
15 d'ailleurs – c'est un politologue diplômé de l'Université d'Ottawa et de l'Université Saint-Paul.

Alors si vous voulez bien, on va y aller tout de suite. En cours de journée, Jean-Robert Choquet va se joindre à nous et il sera le représentant de la Ville pour répondre à vos questions à la fois sur les questions de patrimoine et sur les questions de vie culturelle. Donc aujourd'hui, notre
20 session de cet après-midi porte sur les deux aspects : la protection des patrimoines de la Ville et la question aussi de l'encouragement à l'élan créatif et le développement du leadership de Montréal comme métropole culturelle.

25 Juste un mot donc sur la thématique d'aujourd'hui. Il s'agit d'explorer avec l'aide de nos experts quelles sont les voies de développement pour le secteur de la valorisation du patrimoine et de la vie culturelle. C'est un secteur qui constitue déjà l'une des marques distinctives de Montréal. Montréal est reconnue comme une ville créatrice en constant renouvellement et à l'avant-garde. Le nombre, la qualité, l'originalité de ses créateurs, de ses artistes, de ses organismes culturels, de ses festivals, de ses entreprises culturelles et de ses projets et entreprises liant l'art à la technologie lui
30 ont valu une place enviable dans le réseau des métropoles culturelles du monde.

35 L'éventail des patrimoines de Montréal est aussi très vaste et plusieurs grands ensembles nous permettent à la fois de nous rappeler et de revivre notre histoire ancienne, coloniale, canadienne, l'époque de l'industrialisation, les grandes entreprises de transport ferroviaire et maritime et l'époque moderne et contemporaine, en se rappelant aussi ce qu'était la vie des ouvriers et la vie des classes moyennes et des élites. Qu'il s'agisse du Vieux de Montréal, du Golden Square Mile et de la montagne en passant par le canal de Lachine ou Griffintown, plusieurs quartiers offrent aux Montréalais des trésors et des heures de découverte.

40 Alors comment protéger nos patrimoines bâtis, paysagers, naturels et les faire vivre à notre époque. On le reconnaît, dans plusieurs grandes villes, la mise en valeur respectueuse du patrimoine sert de levier au redressement de secteurs déstructurés. Quelles sont les stratégies que la Ville devrait développer pour concilier conservation du patrimoine et croissance de la Ville?

45 Alors aujourd'hui, nous avons avec nous deux experts qui sont très connus, Dinu Bumbaru et Clément Demers. C'est Dinu Bumbaru qui va nous adresser la parole en premier. J'aurai l'occasion de revenir pour vous présenter Clément Demers.

50 Alors Dinu est directeur des politiques à Héritage Montréal, un homme très engagé dans la cité justement pour la protection des patrimoines, la connaissance des patrimoines et la protection des patrimoines. Alors on a demandé à Dinu de nous parler effectivement – et vous l'avez en titre de sa conférence – du rôle de la Ville et des partenariats à développer pour la protection des patrimoines et leur mise en valeur et en s'inspirant de son expérience à lui, de l'expérience d'Héritage Montréal, mais aussi de ce qui peut se faire ailleurs dans le monde. Alors, Dinu Bumbaru.

55 **M. DINU BUMBARU :**

60 Merci, Madame la présidente. Bonjour, bon après-midi! Je remercie l'Office de l'invitation mais également la Ville de Montréal, notamment l'équipe de direction qui a fait une présentation assez impressionnante lundi soir des champs d'action. C'est peut-être l'un des plus grands défis qui

est de faire – on est très fier de notre orchestre symphonique mais peut-être que c'est une métaphore qui peut servir à d'autre chose.

65 Alors peut-être pour commencer aujourd'hui, c'est le 5 juin, donc peu de gens le savent mais c'est aujourd'hui le 180^e anniversaire de l'élection du premier maire de Montréal, Jacques Viger. Jacques Viger, les gens disent : « C'est une espèce de commission qui a été abolie en 1990 pour être remplacée par une autre. Maintenant, c'est un nom qui est encore récupéré. » Mais Jacques Viger, c'était un journaliste, c'était un écrivain, c'était un historien et c'était l'inspecteur des chemins de Montréal.

70 Alors quand on parle d'interdisciplinarité, peut-être qu'il y a des choses à aller chercher dans les livres d'histoire. Moi, je voudrais vous parler du patrimoine et à Héritage Montréal, c'est un peu notre mission mais c'est aussi une vision du patrimoine qui n'est pas comme l'archivage du passé autant que la construction de l'avenir. C'est dans cette perspective peut-être qu'on a beaucoup de points communs avec l'ambition du Plan de développement qui est devant nous.

75 Je tiens à rappeler la devise de Montréal *Concordia Salus*, ce n'est pas juste un nom comme ça, c'est une devise qui avait beaucoup de sens à l'époque. Les armoiries ont été adoptées en juillet 1833. C'était des armoiries assez innovantes pour l'époque en ce sens qu'elles réunissaient dans un emblème les emblèmes de différents peuples alors qu'auparavant, c'était vraiment des choses formidables, très aristocratiques presque ou légendaires. Ce qui est intéressant, en 1938, on a aboli le seul symbole créole qui était sur les armoiries de Montréal pour le remplacer avec un symbole monarchiste, la fleur de lys. Et c'est intéressant, à l'époque, on a fait le choix de s'aligner sur les canons de l'héraldique française au lieu d'être vraiment – d'assumer notre
80 américanité.

85 Mais on n'est pas là pour parler d'héraldique, on est là pour parler de patrimoine et de partenariat. Je voudrais apporter quelques exemples un peu d'ailleurs dans l'esprit de ce *Concordia Salus* mais aussi le rôle de la Ville puisque le Plan de développement est un énoncé de politique, il est discuté ici, puis d'habitude, on a tendance à dire : « L'énoncé de politique, ça doit dépendre des politiques, des élus. » Alors c'est déjà extraordinaire qu'on ait un exercice démocratique sur la vision
90

de demain de la Ville. C'est un truc qui est vraiment assez particulier mais je pense qu'il a beaucoup de valeur.

95 Un élément du rôle de la Ville, c'est peut-être la notion de cohérence. Ça a été évoqué à plusieurs reprises et je voudrais vous donner une façon, un outil, un exemple chez nos voisins américains. D'ailleurs, j'en profite pour présenter cet exemple ici, c'est le cœur de Minneapolis. Vous savez, on a tendance à dire notre grand frère, c'est typiquement New York. Vous savez, au XIXe siècle, les Montréalais pensaient qu'ils allaient concurrencer avec New York. On ne sait pas si
100 les gens de New York s'étaient aperçu de ça mais c'est au niveau du port, des échanges commerciaux, il y avait effectivement quelque chose, mais on a beaucoup aussi à voir avec les ambitions qui se développent d'une manière peut-être un peu ignorée de nous mais dans le Midwest américain comme dans l'Ouest canadien.

105 Minneapolis, alors que Montréal, c'est la capitale des silos et du blé dans la manutention, Minneapolis, c'est la capitale mondiale de la farine. Alors ce n'est pas des gens mous mais ça a donné des silos, ça a donné des installations, puis aujourd'hui, s'il y a un plan de développement culturel extrêmement actif en arrière de ces silos transformés en musée puis en toutes sortes de trucs, il y a une nouvelle salle de spectacle qui a été inventée par Jean Nouvel, donc le défi
110 d'architecture, d'enrichissement du patrimoine est là.

Mais aux États-Unis, peut-être un outil qui est intéressant, c'est avec le nom très pittoresque de *Article 106*. C'est typiquement Washington. Alors c'est comme de lire un formulaire de l'impôt avec ses lignes du guide pour les utilisateurs. Mais l'article 106, c'est un article essentiellement qui
115 dit, qui a été adopté par une loi du Congrès en 1966, qui oblige tous les départements du gouvernement américain à être cohérents sur les questions de patrimoine.

Ce n'est pas rien ça. Ça veut dire tout le budget américain doit établir une certaine règle de conformité ou de sensibilité aux enjeux du patrimoine, aussi bien le département du transport que
120 les parcs nationaux, que les transferts aux municipalités ou aux états. C'est un gigantesque système qui a été mis en place, qui explique par exemple que FEMA – l'agence des mesures d'urgence – a du personnel en patrimoine qui est présent en permanence et qu'il y a des mécanismes internes au

125 gouvernement américain pour établir des règles de cohérence. Ça ne nous apparaît pas évident ici parce qu'on est toujours alimenté par les nouvelles et la superficie du gouvernement dans son action mais il y a peut-être là un modèle intéressant, ce qui fait que l'ensemble du budget américain se donne une certaine obligation de responsabilité sur les enjeux de patrimoine. C'est un exemple mais il y en a d'autres.

130 Un autre exemple intéressant – enfin, on est toujours dans le thème de l'auto – c'est La Havane. Vous allez me dire, bon, on interdit de fumer. Comment est-ce qu'on prend La Havane comme modèle? Mais à La Havane, il y a une fonction très intéressante qui a été créée, constituée, c'est celle de l'historien de la ville. Et l'historien de la ville à La Havane est responsable de la revitalisation du Vieux-La Havane et des éléments des patrimoniaux de la capitale.

135 Comment est-ce que ça se fait ? Bien, par un système d'obligations et légalement, il y a une gestion de l'économie qui est un peu particulière là-bas, mais le rôle essentiellement, l'historien de la cité, c'est l'entrepreneur en chef de la revitalisation du patrimoine. Il y a un entrepreneur en chef. Il n'y a pas une dispersion dans le système et il y a un système pyramidal qui dépend de ce personnage-là qui est une personnalité connue du public, qui motive. C'est quelqu'un qui avait
140 l'habitude de faire son programme à la radio un petit peu plus court que le leader Maximo – bien entendu, on est à Cuba il ne faut pas concurrencer Fidel – mais c'était une action auprès de la population de sensibilisation. Mais maintenant, à travers l'argent qui est extrait du tourisme, on finance la restauration du patrimoine bâti, on finance également les entreprises de diffusion. Donc les nombreux musées, centres d'interprétation et galeries à vocation culturelle sont financés par les
145 opérations touristiques qui sont en partie contrôlées par l'État mais qui offrent quand même un modèle intéressant.

150 Un autre exemple, c'est à Dubrovnik dans l'Adriatique. C'est une ville qu'on a vu bombardée pendant la guerre il y a une vingtaine d'années mais en 1979, il y a eu un tremblement de terre terrible qui a dévasté l'endroit. Il y a un système fiscal qui a été mis en place pour financer la reconstruction de ce patrimoine – ce sont des cas un peu extrêmes mais quand même, il y a des leçons à en tirer – et ce qu'on a fait, c'est qu'on a établi un système de redevances sur l'image et les éléments emblématiques de la cité. Donc encore là, une façon de capitaliser sur le tourisme.

155 Souvent quand on parle de patrimoine et développement, on dit le tourisme est important. Il n'y a pas juste ça. Il y a aussi une société solidaire qui a conscience de sa personnalité, c'est une société qui est capable de développer une économie beaucoup plus riche mais dans les cas comme ça, ils ont dit : « Les emblèmes de la cité, ça peut être la silhouette, ça peut être des monuments. » Il y a une espèce de *copyright* qui est mis là-dessus et les bénéfices, les royautés qui sont extraits de ça sont versés par un système de fiducie qui, dans ce cas-là, était présidée par le président de la 160 république. Donc on est monté, c'est la ville emblématique, c'est une source de capitaux très importants, donc une structure qui est très enchâssée dans le système de l'État.

Un autre exemple intéressant, je me rappelle dans le discours de la présentation de Marcel Côté hier, il a été beaucoup mention de la question de maintenance et le défi que ça représentait. 165 Un exemple aux Pays-Bas qui pourrait s'appliquer à notre structure constellationniste de Montréal avec ses arrondissements et les villes liées, tout ça, c'est aux Pays-Bas. Vous savez que les Pays-Bas, c'est un pays au complet qui est menacé par les inondations depuis des siècles. Ce que ça a développé, c'est une culture de prévention qui est assez importante. Ça a développé aussi des outils légaux, des traditions de gestion de l'eau, par exemple, qui sont un peu étranges à nos yeux 170 mais quand on les étudie, c'est pas mal plus intéressant que d'aller examiner, par exemple, des endroits qui sont un petit peu plus ensoleillés comme modèles de référence plus sur la Méditerranée. Vous savez, on va souvent voir nos modèles là où c'est chaud alors que peut-être que ça vaut la peine d'aller se rafraîchir dans le nord de temps en temps, république, royaume et tout ça.

175 Mais les Pays-Bas ont inventé ce système de contrat de service sur les biens patrimoniaux. Ce *monumentenwacht*, ça veut dire essentiellement la vigie des monuments, mais par région du pays. Et on s'entend, les Pays-Bas, c'est à peu près gros comme la région de Montréal-Québec, c'est une échelle nationale qui se compare beaucoup à notre échelle territoriale.

180 Eh bien, ce qu'ils font, c'est que chaque monument du territoire fait l'objet d'une inspection annuelle, parce qu'il y a des équipes qui sont assignées à chaque région, donc un système national qui est livré à travers des spécificités locales parce qu'il y a des endroits où les petits véhicules où se trouvent les équipes de personnel qui font ce travail-là ont besoin de bateau pneumatique parce

185 que les bâtiments ont les pieds dans l'eau; dans d'autres, c'est des échelles; dans d'autres, c'est toutes sortes de matériaux, d'équipements, c'est spécifique au patrimoine du lieu.

190 Mais c'est un système national qui a aussi la qualité de développer des équipes de fierté. Parce qu'on a tendance à mépriser l'entretien. Vous savez, il n'y a pas de ruban à couper à cette occasion-là. Or, l'entretien, c'est ce qui sauve le patrimoine, c'est ce qui évite des milliards en – bien, on a juste à voir les campus universitaires avec l'entretien différé, c'est immense comme dette qu'on s'est bâtie par manque d'entretien – mais c'est un exemple intéressant qui mérite peut-être d'être exploré dans le cadre d'une stratégie de développement de Montréal.

195 Une autre échelle internationale – tant qu'à aller à l'international, allons voir un peu à l'UNESCO – on parle beaucoup *Montréal ville UNESCO de design*. Mais à l'intérieur de l'UNESCO, l'élément le plus populaire, si on peut parler de populaire, c'est-à-dire la convention qui est signée par le plus grand nombre d'états. Vous avez à peu près 200 états qui sont membres de l'UNESCO, il y en a 190 qui ont signé la convention du patrimoine mondial. Alors il faut se dire peut-être qu'il y a un message à aller chercher de ce côté-là, c'est quoi les mécanismes d'adhésion, c'est quoi l'intérêt.

200 Alors une des phrases dans cette convention, vous savez, les conventions, c'est comme beaucoup de textes formels, ce n'est pas des lectures de chevet très stimulantes mais enfin, quand on va au lit, peut-être c'est excellent, mais une des phrases qui nous dit de donner une fonction au patrimoine dans la vie collective.

210 Une chose qui est très intéressante, très importante, je dirais, par rapport à l'erreur par exemple, les habitudes qu'on a à Montréal de séparer le patrimoine culturel du patrimoine naturel, c'est un peu – c'est une très mauvaise habitude. À l'international, c'est énorme comme effort parce qu'on sait que les traditions sont très, très éloignées. Mais vous savez, on a peut-être le principe des pyramides qu'on voudrait essayer de changer, c'est-à-dire que la distance à la base est moins grande qu'au sommet, mais comment ça se fait qu'à l'international, on est capable d'avoir la nature, la culture qui travaillent ensemble, puis ici, il y a comme des années-lumière dans les services.

215 Alors peut-être qu'on a besoin de concepts intégrateurs, puis peut-être la notion de paysage urbain, c'est un élément qui pourrait être utile, un rapprochement aussi entre l'histoire et la géographie. Parce qu'après tout, on vit rarement dans l'histoire, on la fait, mais on habite la géographie qu'on connaît très peu.

220 Pourquoi mettre *Habitat* ? Parce qu'en termes de patrimoine mondial, c'est notre meilleure chance qu'on a à Montréal. C'est un des bâtiments les plus emblématiques du XXe siècle, il est ici et si au lieu de chercher à se faire reconnaître – vous savez, ça fait depuis au moins dix, quinze ans, qu'on essaie de proposer des choses, il y a des tas de conclusions de colloques que même le *Rendez-vous Montréal culturelle*, le plan d'action, tout ce que vous voulez, mentionnent une nomination à l'international, bien *Habitat*, c'est à peu près la meilleure chance qu'on a d'avoir une reconnaissance de Montréal pas juste comme un lieu de l'histoire ancienne mais aussi un lieu d'invention. Et c'est peut-être ça les messages sur le patrimoine, c'est aussi les valeurs qu'il porte.

230 Je vous donne quelques exemples de réalisations à Montréal parce qu'on peut passer des heures à se lamenter sur notre sort mais aussi, on devrait prendre la mesure des actes qui ont été réalisés. Deux exemples auxquels on a été un peu plus associés : Milton Parc, un quartier non loin d'ici, le plus grand ensemble de rénovation coopérative au Canada. C'est parti de l'idée de sauver un quartier. C'est parti de l'idée de combattre un modèle de développement qui était étranger à la fibre montréalaise. C'est aussi parti de préoccupations sociales, pas juste de préoccupations architecturales, mais les deux se sont conjugués. Puis pourquoi est-ce qu'on aurait besoin de séparer l'architecture de la société? Les deux vont ensemble.

240 Il y a une notion de vision, mais il y a aussi un outil très intéressant, c'est une fiducie foncière à l'échelle d'une ville. C'est des outils qui ont souvent été explorés pour les sites naturels, mais pourquoi pas en ville? Bien, on a des exemples. Peut-être ça vaudrait la peine d'en faire le catalogue et d'en mesurer les résultats, les fruits à long terme.

245 Un autre exemple, c'est McGill Collège. C'est un début d'une conscience publique de l'urbanisme comme forme de pacte social. On se rappelle, il y avait un projet de centre commercial dans le milieu de l'avenue, bloquer la rue sur la montagne, ça a frustré tout le monde. On a dit à

l'époque avec, je ne sais pas, 10-15 % de chômage : « On ne parle pas d'urbanisme. » Bien, au contraire. Les gens ont dit : « C'est le temps d'en parler parce que c'est le moment où on peut faire les pires erreurs. » Puis l'urbanisme, une erreur là-dessus, c'est 50-75 ans de souffrance. Alors c'est pas mal plus long qu'une dent mal brossée. Alors l'urbanisme à Montréal, McGill Collège, un moment marquant. Puis il y a peut-être un esprit à aller chercher là-dedans parce que c'était l'esprit d'une alliance entre les secteurs privés de l'investissement puis les secteurs associatifs, Héritage Montréal, les milieux professionnels et les universités.

Tant qu'à monter, montons très haut. Les objectifs de développement du millénaire. Comment est-ce que Montréal, ville qui s'ouvre sur la planète, qui parle beaucoup de la mondialisation, puis son rôle de métropole rayonnante se situe par rapport aux objectifs des Nations-Unies pour le millénaire? Il y a toutes sortes de choses là-dedans. Vous voyez la pauvreté, la santé, les questions de droit et d'équité sociale, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes. Ce sont les objectifs des Nations-Unies. C'est adopté en 2000; première échéance : 2015. Après 2015, mise à jour de ces objectifs.

Parmi les sujets qui sont à l'ordre du jour, c'est la forte urbanisation de la planète. On a passé depuis 2000 à moins de 50 % à plus de 50 % de population urbanisée. Comment la planète qui s'en vient va être organisée? Ça pose la question du développement de Montréal parce qu'on se pose ces mêmes questions qui se posent à travers le monde, avec sans doute des angles différents.

L'autre chose qui va apparaître après 2015, c'est les questions de sécurité, les questions de paix. Donc la question de rapports entre les peuples. Alors mon petit *Concordia Salus*, je peux vous dire qu'à l'échelle de la planète, il serait très important, très utile. Qu'est-ce qu'on a fait suite à ça? Vous voyez, le 17 mai, comme cadeau d'anniversaire pour Montréal – parce que Montréal, évidemment, c'est le 17 mai, sa fondation, enfin l'arrivée des fondateurs – une rencontre qui a commencé à travailler sur l'inclusion de la culture. Puis quand on parle de culture à l'échelle de ces discussions-là, ça commence d'abord par le patrimoine. Donc ce n'est pas d'opposer les arts, la création et le patrimoine. Au contraire, on parle de l'actif culturel et du créatif culturel ensemble.

Donc ça, c'est une réconciliation qui est très importante à noter et ça doit se traduire dans les programmes.

280 Alors quelques idées qui sont ressorties de cette rencontre. On était là avec Charles Vallerand de la Coalition pour la diversité culturelle; Héritage Montréal, on était là, et puis on a fait pousser l'idée – il faut quand même le noter, la Ville de Montréal, c'est une des premières autorités à travailler sur l'idée au Québec d'un agenda pour la culture comme pilier du développement durable. C'est des concepts un petit peu généraux comme ça, ça a l'air abstrait, mais quand on y pense, ça peut créer les éléments d'une discipline de base pour ordonner, pour harmoniser un système
285 complexe – je ne parle pas de compliqué comme la Ville de Montréal.

Au Québec, il y a une chose absolument unique au monde mais qui est typiquement comme de chez nous, totalement oubliée, c'est le principe du patrimoine comme élément de développement durable. C'est le seul endroit au monde où il y a ça dans les lois qui définissent le
290 développement durable. Ailleurs, le patrimoine est toujours vu comme un élément à prendre en compte dans les évaluations d'impact. Vous savez, c'est comme la pollution, les espèces menacées, bon, il y a le patrimoine là-dedans. Au Québec, le modèle de développement, selon l'Assemblée nationale, parle de protection du patrimoine. Il faut honorer les gens qui ont eu le courage de placer ça. Ça ne s'est pas fait tout seul d'avoir un peu d'imagination. Il y a beaucoup
295 d'efforts, et l'inertie des systèmes est très forte pour perpétuer les modèles classiques d'un développement durable et tout ça.

Mais ici, il y a quelque chose d'unique et ça vaudrait peut-être la peine d'y penser à l'échelle du Plan de développement de Montréal. L'article dans la loi au Québec, normalement, il devrait se
300 traduire par un rapport du Vérificateur général qui parle de la façon dont le Québec avance dans son action pour mettre en œuvre ce principe-là. Il ne le fait pas parce que le développement durable est monopolisé par certaines cohortes classiques, les grandes légions d'une mise à jour de notre modèle de développement qui sont tout à fait légitimes mais le modèle culturel pourrait être basé, puis il y a eu beaucoup d'efforts de ce côté-là.
305

Quelques défis qu'on a, parce qu'il nous en reste. Vous savez, Gérard Beaudet dirait qu'on devrait arrêter de parler de défi puis admettre que ce sont des problèmes, mais je pense que dans notre cas, c'est encore des défis. Qu'est-ce qu'on va faire de notre patrimoine institutionnel, notre patrimoine industriel?

310

Vous savez, les églises, celle-ci que vous connaissez bien au centre-ville, mais enfin il y a 600 lieux de culte on dit à Montréal; à Paris, on dit qu'il y en a 100. Est-ce que Paris est plus petit que Montréal? Comment ça se fait? Qu'est-ce qui se passe avec ça? Il y a des réflexions à faire, mais « défis » amène « solutions ». Le *Concordia Salus* a opéré. Les catholiques, les protestants et les juifs se sont réunis. Il y a eu l'invention d'une fondation qui est devenue un Conseil du patrimoine religieux. C'est un modèle à l'échelle du Québec avec un contact entre les propriétaires, les éléments de la société civile et les autorités publiques. Ça a quand même généré un programme de l'ordre de 300-350 M\$ d'investissements publics et privés pour restaurer ce patrimoine.

315

Maintenant, le défi, c'est qu'est-ce qu'on va faire après l'avoir restauré? Très-Saint-Nom-de-Jésus est un exemple mais ce n'est pas le seul. Il y a quelques années, on parlait de fermer Saint-Jean-Baptiste. Alors imaginez-vous! Les défis sont grands puis ce n'est pas juste la présence du clocher dans le paysage. Des fois, c'est des œuvres d'art à l'intérieur, les orgues. Ce sont des espaces civiques et artistiques aussi et il y a un grand défi.

320

325

Le patrimoine industriel, c'est aussi une démarcation. Une métropole, ce n'est pas juste du résidentiel, puis on parle de pôle d'emploi. Bien, toutes ces fonctions qu'on veut voir se développer à l'avenir, elles ont aussi un patrimoine qui leur a été propre. Et que dire de nos merveilleux endroits comme le jardin des hospitalières à l'hôtel-Dieu? En faire un parc, ça serait comme transformer un parchemin en *Post it*. En quelque part, il faut trouver une façon de garder la magie de cet endroit-là en permettant à plus de personnes d'en profiter.

330

Mais l'avenir, comment est-ce qu'il est planifié? L'Hôtel-Dieu va déménager en 2016, il n'y a pas de plan de succession. C'est quand même invraisemblable, parce que ces institutions, ça fait des années qu'on sait qu'elles vont être vidées de leurs fonctions premières. Comment est-ce qu'elles vont être reconverties? Ça interroge beaucoup la société, puis je ne veux pas ici faire le

335

mémoire d'Héritage Montréal sur le projet de Plan de développement mais il y a peut-être des choses qui mériteraient d'être entrées dans le Plan de développement mais d'une façon organisée, avec des livrables.

340

Ça fait des années que les politiques de la Ville, Plan d'urbanisme et tout ça parlent d'une stratégie à développer pour le domaine institutionnel, pour le patrimoine religieux, puis les communautés religieuses. C'est très bien de le promettre, ce serait beaucoup mieux de le livrer et de le transformer en actions. Donc ça, vous savez, les plans d'urbanisme, les politiques, on les lit. Alors si on écrit des choses dedans, on veut peut-être s'attendre à ce qu'elles se traduisent.

345

Pour terminer, quelques mots sur les notions de réconciliation. On associe beaucoup ça à Mandela et la renaissance de l'Afrique du Sud mais dans notre esprit, le *Concordia Salus*, peut être quelques réconciliations qui seraient utiles. Ce sont des écosystèmes à réconcilier : l'écosystème du pouvoir, l'écosystème du savoir, puis l'écosystème du devoir. Peu de documents établissent des devoirs, les lois au premier chef. Aussi réconcilier les questions d'attente et les questions de valeur. Beaucoup de gens demandent, combien proposent? Et combien sont prêts à écouter les propositions? C'est une chaîne aussi qu'il sera nécessaire de placer.

350

La réconciliation entre l'histoire, la géographie et la société, on a un site merveilleux dont on parle trop peu, c'est un archipel, il y a de la topographie, il y a de l'eau et c'est extraordinaire. Et j'ai parlé à monsieur Molson pour lui dire que j'anticipais de donner au mot, à l'expression *res publica*, une valeur civique parce que ce n'est pas vrai que c'est juste le nom d'une compagnie. La chose publique a besoin d'être valorisée. *Res publica*, c'est du latin; *civitas*, c'est la notion de citoyenneté qui découle des villes, ce n'est pas une notion de grande civilisation mais le génie du lieu aussi.

355

360

Puis la notion d'amener les acteurs du développement public, privé, académique associatif et les médias dans une formule pérenne, qui travaillent à apprendre ensemble à développer Montréal, c'est une chose. Aussi, la réconciliation des formes de patrimoine, le construit comme le paysager, qui est le paysage de la cité, le sol bâti, c'est les vues sur la montagne ou sur les clochers ou sur les cheminées ou sur le fleuve. Le paysager, ce n'est pas juste le type Cantons-de-l'Est, Charlevoix. C'est comment le tissu de la ville a une personnalité propre dépendant des quartiers. Le

365

mémoriel qui touche autant la toponymie qu'aux intangibles puis aux habitudes, l'archéologique et le naturel. Arrêtons de séparer le naturel de l'identitaire. C'est un peu dommage.

370

Les processus d'implication des gens. Puis ici, quelques gestes. Vous voyez la pinte de lait que nous avons à Héritage Montréal, avec nos partenaires privés, puis on a même les propriétaires aussi qui étaient en Allemagne, il a fallu les embarquer. On a dit : « On ne va pas attendre que la Coupe Stanley revienne à Montréal, on va repeindre la pinte. Ça va être au moins ça de gagné. »

375

Ça a été très bien reçu, je pense, mais évidemment, on ne peut pas tout résoudre avec ça mais ça nous aide à élever le regard collectivement vers les choses qui nous projettent un petit peu dans l'avenir plutôt que de se lamenter sur le phénomène de corrosion.

380

Puis à côté, qu'est-ce que c'est? Bien, c'est des jeunes artistes qui ont été invités dans un site du patrimoine mondial, des écoles d'art, à intervenir sur l'eau. Comment est-ce qu'on peut sortir l'art des espaces culturels à billetterie puis d'en faire des éléments du paysage. À Stockholm, l'eau est une galerie à ciel ouvert. On est une île. Peut-être qu'il y a des choses, sur le canal Lachine, il y a des artistes qui avaient fait des choses formidables, puis ça a créé un dialogue qui était tellement inspirant.

385

Pour des conditions de succès, il y a des mots là-dessus, vous les verrez. Il y a des mots en « té » comme citoyenneté, il y a des mots en « ance » comme transparence et alliance et intelligence. Puis aussi des notions de propriété. Il faudra lire la question de la propriété publique ou privée, il faudra travailler là-dessus, il y a des chantiers à ouvrir pour résoudre ça mais pas dans le prochain millénaire mais à court terme parce qu'il y a un énorme parc immobilier public qui va être versé dans le privé, sur un marché insolite.

390

395

Et peut-être pour terminer, cette image d'un petit pavillon de parc où le tango se danse à l'occasion. Vous savez, le tango, c'est du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ça se passe dans un quartier. Alors le lien entre le local, l'international, on peut l'avoir aussi à cette échelle. Ça n'a pas besoin de s'incarner à travers un gratte-ciel ou deux et puis c'est aussi la question du sens des lieux dans la communauté. Alors c'est un lien avec le patrimoine.

- Madame la présidente, pas trop tard, j'espère. Merci.

400

Mme LOUISE ROY :

Merci. Merci beaucoup, Monsieur Bumbaru. On va entendre maintenant monsieur Clément Demers. Clément Demers est directeur général du Quartier international de Montréal entre autres et professeur à la Faculté d'aménagement. Je ne me trompe pas?

405

M. CLÉMENT DEMERS :

Exactement, oui.

410

Mme LOUISE ROY :

Alors à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal et lui aussi très engagé dans la cité. Alors Clément Demers va nous parler du patrimoine comme levier de redressement d'un quartier.

415

M. CLÉMENT DEMERS :

Alors c'est à mon tour de vous remercier de m'avoir invité à faire cette présentation. Je vais essayer de compléter ce qu'a dit Dinu, sans remonter nécessairement à 180 années en arrière. Je vais quand même remonter à 40 ans parce qu'il y a beaucoup de choses qui se sont passées dans les 40 dernières années.

420

Alors ma présentation va être en quatre parties. D'abord, faire référence aux leçons du passé; parler de quelques succès qui sont des succès qui sont prometteurs pour l'avenir, puis qui devraient d'ailleurs être poursuivis; de rappeler aussi que le patrimoine, c'est encore fragile et c'est peut-être dans certaines circonstances plus fragile que jamais. Et finalement, rappeler de l'importance de créer des conditions favorables évidemment à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine.

425

430

D'abord, les notions du passé. Pourquoi? C'est parce que effectivement, l'histoire nous apprend beaucoup de choses sur ce qu'on a réalisé, les erreurs aussi qu'on a pu commettre. Et dans les 40 dernières années, il s'est passé énormément de choses en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine. Ça va permettre d'ailleurs à notre commissaire, Alain Duhamel, de se souvenir de son rôle de pionnier au *Devoir* parce que peu de médias aussi s'intéressaient parfois à cette question-là.

435

440

Alors il y a 40 ans, pratiquement exactement, c'était la démolition de la maison Van Horne, et ça a été quand même – moi, j'aime cette phrase – *une destruction fondatrice*, de Martin Drouin parce qu'effectivement, par une démolition, on a finalement mobilisé les citoyens de Montréal pour leur faire comprendre évidemment toute la fragilité de notre patrimoine.

445

Ppourquoi cette fragilité? C'est parce que finalement, les années 60 et le début des années 70, c'est aussi un boom immobilier sans précédent à Montréal, un besoin de modernité important. On connaît tous évidemment l'ampleur du projet de la Place Ville-Marie, mais il faut se rappeler que dans les années 60, on construisait au centre-ville de Montréal seulement 100 000 mètres carrés de bureau, c'est-à-dire un million de pieds carrés, ce qui est énorme. Dans les années 70, 80 000 mètres carrés. Aujourd'hui, on ne fait pas ça en dix ans au centre-ville de Montréal pratiquement. Alors c'est juste pour vous dire l'importance du développement immobilier.

450

455

Tout ce qui disparaissait, c'était des bâtiments, bâtiments de classe B, des bâtiments de bureaux qui étaient abandonnés. Et évidemment, cette volonté de modernité, ce que les promoteurs recherchaient, c'était les meilleures adresses, c'est-à-dire les rues les plus célèbres comme la rue Sherbrooke qui était célèbre même à travers le monde, les places publiques. Alors finalement, c'est notre meilleur patrimoine qui était en danger à cette époque-là.

460

Ici, on voit que la valeur de remplacement n'est peut-être pas si mauvaise que ça mais dans d'autres cas, les valeurs de remplacement, c'est-à-dire, ce qui a été reconstruit à la place des bâtiments qui ont été démolis, c'était assez souvent assez désespérant.

Alors il y a eu cette prise de conscience, prise de conscience qui a été assez importante pour moi parce que moi, je suis arrivé à la Ville de Montréal le 13 juillet 1973, alors quelques jours plus tard, il y avait la crise de la maison Van Horne et en plus de ça, parmi les très honorables personnes qui étaient mentionnées comme monsieur Chrétien, monsieur Drapeau, il y avait François Cloutier qui était mon oncle, alors ça faisait – je me sentais doublement concerné.

Alors beaucoup, beaucoup d'ensembles patrimoniaux importants – ici, on voit le boulevard René-Lévesque – donc la construction de cette tour. Et là, on peut convenir tout le monde, je pense, qu'on ne parle pas d'une valeur de remplacement sur le plan architectural très intéressante. Cette tour a détruit trois ensembles, c'est-à-dire l'ensemble du boulevard René-Lévesque, l'ensemble de la rue Saint-Mathieu et a profondément affecté l'environnement immédiat de la Maison des Sœurs Grises. Et cette volonté de remplacer le bâti existant se faisait avec parfois une certaine sauvagerie parce qu'il y avait bien des démolitions qui n'étaient pas autorisées, et pour amener évidemment la Ville à accepter qu'on reconstruise du neuf partout où il y avait de l'ancien, considéré comme étant vétuste.

Et ça s'est passé dans plusieurs quartiers de Montréal. On voit ici à Outremont, ça a été une démolition éclair. La photo a été prise le matin et l'autre photo a été prise l'après-midi. Alors pour faire disparaître deux maisons en l'espace de quelques heures et réussir à enlever les matériaux, c'est quand même – c'est pas un record Guinness mais pas loin. Et c'est quand même deux maisons néoclassiques qui étaient assez uniques à Montréal et c'était celle du fondateur et du premier éditeur de *La Presse*. Donc aussi, au niveau de l'histoire de Montréal, c'était des maisons importantes.

Alors évidemment, il y a eu aussi toute cette volonté de rendre accessibles les quartiers anciens et ça, il ne faut pas rester indifférent à ça. On voit à gauche, on fait référence à un immeuble qui a été remplacé – d'ailleurs, je pense que l'expression qui est utilisée, c'est *pave over* – alors on l'a fait disparaître et on pavé le site pour pouvoir donner accessibilité à un magasin d'électronique juste à côté. Et pourtant, dans le même encart publicitaire, on faisait aussi référence à l'accessibilité par métro. Donc l'accessibilité par transport en commun restait valable mais pour donner une valeur économique au bâtiment du Vieux-Montréal, il a fallu que des bâtiments soient sacrifiés pour faire

495 place à des stationnements de surface. Aujourd'hui, il faut se poser la question : quand tous ces stationnements de surface auront disparu, est-ce que le Vieux-Montréal ou est-ce que certains quartiers anciens vont être encore viables économiquement, si le seul accès qu'on laisse disponible est l'accès par transport en commun? Je pense qu'il y a un équilibre à rechercher.

500 Vous savez que juste dans la Ville de Lyon, il y a plus de places de stationnement sous les places publiques et sous des emprises publiques que le nombre de places de stationnement extérieur sur rue gérées par Stationnement de Montréal. Alors je pense qu'on est terriblement aussi en retard en termes d'accessibilité pour assurer dans les quartiers anciens le maintien évidemment des bâtiments existants et leur capacité de rester compétitifs dans un marché économique où on sait que quand même l'accessibilité par véhicule automobile est importante.

505 Alors évidemment toutes ces démolitions et ces reconstructions – d'ailleurs à l'époque, le rapport plancher terrain autorisé était de 12 mètres pour l'habitation – a amené évidemment des écarts de densité très importants. On voit ici au coin de Guy et Sherbrooke, vous avez un bâtiment résidentiel avec deux murs aveugles et ça, comme le disait Dinu, il est là pour 70, 80, 100 ans, 150 ans, on ne sait pas. C'est une présence qui sera toujours gênante dans le paysage et qui, pour le milieu environnant, qui est un milieu patrimonial, sera toujours une tache très difficile.

510 Alors c'est ça qui a fait dire à une certaine époque que Montréal avait l'allure d'une ville bombardée. Évidemment, c'est quelque chose qui est difficile, sauf que c'est aussi un potentiel de reconstruction qui est fantastique dans la mesure où on est capable de reconstruire à l'échelle du bâti existant et aussi dans la mesure où on est capable de construire des bâtiments avec une qualité architecturale qui constitueront, eux, le patrimoine de demain. Alors c'est sûr que les mesures traditionnelles, comme le zonage en nombre d'étages, étaient complètement incompetentes pour régler le problème d'insertion urbaine. Alors il y a eu beaucoup d'efforts pour essayer aussi de combattre toute cette propension à moderniser et à simplifier l'architecture.

520 Ici, les bâtiments que vous voyez, c'était des ensembles de trois bâtiments qui étaient de même facture, de même architecture, et évidemment, pour des questions d'entretien, des questions de modernité. C'est sûr que le bâtiment en brique blanche dans les années 70 était plus attrayant

que le bâtiment en pierre parce qu'il était plus neuf, soi-disant, juste parce que sa façade avait été remplacée.

525

Il y a eu aussi le goût du rustique. Vous savez qu'à cette époque-là, le prix des barattes à beurre et le prix des rouets ont atteint un sommet et il y avait même des copies qui se faisaient. Je vous défie d'en trouver aujourd'hui sur le marché, je pense qu'il n'en existe plus. Et donc, il y avait cette tendance au vernaculaire, donc ce qui était ancien mais qui était en pierre ou même le patrimoine industriel n'était pas du tout valorisé. Ce qui était valorisé, c'était la pierre des champs, c'était – on voit même de la fausse pierre, des fois, sur de la vraie pierre – et la simplification aussi du détail. Donc il y avait comme deux extrêmes.

530

Alors pour ça, il y a eu ce que la Ville a fait à l'époque dans les années 70, c'est comme conserver un patrimoine, comment conserver des ensembles architecturaux comme celui qu'on peut voir ici en élévation? Et comment arriver à éviter que le zonage permissif, parce que le zonage permissif, qu'est-ce qu'il fait? C'est qu'il favorise la dégradation du milieu, il incite les gens à abandonner leur immeuble, immeubles qui finissent par être incendiés, parce qu'il favorise la dégradation et la sous-valorisation du milieu. Évidemment, les gens font n'importe quelle transformation, ils attendent, ils spéculent, ils font des terrains vacants et ils construisent des tours; ils vont construire des tours plus ou moins grandes dépendamment de leur capacité de remembering le terrain.

535

540

Si on fait un zonage permissif sans avoir la capacité de négocier avec ceux qui construisent, on n'a pas nécessairement des insertions de très bonne qualité non plus, d'où l'importance d'essayer de faire un zonage de protection qui incite à maintenir le bâti existant puis qui incite aussi à reconstruire dans l'esprit, mais de façon contemporaine, mais tout en respectant évidemment l'esprit, l'architecture, les matériaux, le rythme des ouvertures pour, au moins, avoir une continuité architecturale. C'est-à-dire recréer ou assurer la continuité du tissu urbain en maintenant à la fois l'échelle humaine et une qualité architecturale.

545

550

Alors c'est dans cet esprit que dans les années 70, il y a une série de règlements de zonage qui ont été faits et qui ont permis de protéger, qui ont permis d'éviter le pire. Alors c'est pour ça

555 qu'on a arrêté de voir des tours d'habitation avec des murs aveugles. Il y a eu un grand
ralentissement au niveau des démolitions. Et on parle ici entre 1974 et 1978, d'à peu près 1 000
hectares. Ça touche à la fois le centre-ville, les secteurs ouest, est du centre-ville, le Plateau-Mont-
Royal, 1 000 hectares de terrain qui ont été protégés par un zonage à la hauteur du bâti existant.
C'est que si on fait un zonage à l'échelle et à la hauteur du bâti existant, on crée une propension à
560 conserver le bâti existant. Si on fait un zonage qui permet plus que le bâti existant, on crée une
condition défavorable au bâti existant. Et donc c'était cette volonté de protéger les ensembles
patrimoniaux. Déjà le règlement du *Flanc sud* qu'on appelle, le règlement 3722, dans les années 68,
avait tenté de le faire mais il y avait des zones qui étaient restées vulnérables. À preuve
évidemment, la démolition de la maison Van Horne.

565 Et après, ça a été la période de faire le rattrapage. Comment arriver à intégrer ces
bâtiments hors échelle dans un tissu urbain dans déjà une échelle plus humaine. Alors on voit ici un
bâtiment qui avait des murs aveugles sur la rue Atwater. Alors ce qui a été fait, c'est qu'avec le
promoteur, on a négocié pour faire un rattrapage pour être capable, même s'il y avait une hauteur
autorisée qui était moindre que celle autorisée avant, a permis de faire un certain rattrapage pour
570 diminuer l'effet un peu catastrophique de la tour. Et catastrophique au niveau évidemment visuel
mais catastrophique au niveau du vent pour les piétons. Donc essayer d'arriver avec une approche
plus sensible pour réintégrer évidemment ce bâti nouveau dans le bâti existant.

575 Je pense que cette capacité de négocier, de se garder le pouvoir de négocier avec les
promoteurs, ça me semble important dans un plan d'urbanisme parce que si on donne de plein droit
à un promoteur de faire tout ce qu'il veut, et si ce plein droit est même supérieur au zonage existant,
bien on n'a aucune capacité de l'influencer, puis on n'a aucune capacité de l'amener à faire une
meilleure intégration urbaine.

580 Alors c'est dans ce cadre-là qu'il y a toute une série de projets qui ont été reconstruits dans
les territoires qui avaient été protégés. Je pense qu'un des meilleurs exemples, c'est le siège social
d'Alcan qui a permis de conserver des bâtiments patrimoniaux, puis qui a permis de faire des
immeubles à bureaux à l'échelle évidemment du secteur. Donc toute une série de bâtiments.

585 Je vais passer rapidement. C'était la même approche également aussi dans le Vieux-Montréal et dans plusieurs quartiers du centre de la ville et ailleurs. Il y a évidemment des exemples assez remarquables comme le Musée de Pointe-à-Callière et des bâtiments résidentiels tout à fait de facture contemporaine, qui se sont construits dans le Vieux-Montréal.

590 Cette opportunité-là va continuer évidemment avec des zones qui ont été passablement dévastées par des démolitions massives. C'est le cas de Radio-Canada qui offre une opportunité évidemment assez fantastique de recréer un tissu urbain à la fois complémentaire pour le quartier et aussi à une échelle qui est plus intéressante, qui est plus humaine. Donc on peut partir des erreurs assez monumentales qu'on a pu faire – c'est le cas de Radio-Canada – pour recréer évidemment
595 des quartiers à l'échelle de la ville, dans la mesure où on a un zonage approprié, puis dans la mesure où on accepte aussi d'inciter les promoteurs à produire une qualité architecturale.

Alors dans les quelques autres succès prometteurs, je pense que le redéveloppement du Vieux-Montréal et de ses faubourgs, quand on fait le bilan, je pense que c'est une très grande
600 réussite. Et pourquoi c'est une grande réussite la mise en valeur du Vieux-Montréal? C'est parce que la Ville et le ministère de la Culture ont signé une entente qu'on a appelée l'entente MAC-Ville – parce qu'à l'époque, c'était seulement le ministère des Affaires culturelles, maintenant le nom est un peu trop long – donc l'entente MAC-Ville qui a permis non seulement de mieux faire connaître le Vieux-Montréal, le patrimoine montréalais, mais qui a créé aussi des incitatifs à la rénovation, à la
605 restauration des bâtiments existants et qui a amené aussi le domaine public à être aménagé, comme la Place Jacques-Cartier.

Donc il y a eu une volonté d'investir dans le domaine public, il y a eu une volonté d'encourager le privé à rénover et il y a eu une volonté aussi de faire des projets conjoints avec le public et le privé, comme l'a été par exemple le Centre de commerce mondial qui a été réalisé
610 conjointement par des sociétés paramunicipales et par la Ville de Montréal. Donc des opérations conjointes, un peu comme en parlait Dinu, donc de travailler avec le privé mais en incitant le privé évidemment à poser des gestes qui créent de la valeur pour l'ensemble d'une communauté.

615 Le Plan d'urbanisme et la Politique du patrimoine et particulièrement la version 2004, je
pense qu'il y avait beaucoup d'éléments très intéressants au niveau de la volonté d'avoir une qualité
architecturale pour les bâtiments nouveaux. L'Opération patrimoine architectural de Montréal est
aussi, je pense, quelque chose qui est assez exceptionnel, peut-être même unique au monde, et qui
620 a permis de sensibiliser à la fois les promoteurs, les propriétaires, les citoyens à l'importance
d'intervenir de façon correcte sur les bâtiments existants.

Je dirais que les objectifs du Plan de développement que la Ville vient de déposer sont
aussi des objectifs qui sont extrêmement louables par rapport à la mise en valeur du patrimoine.
Mais si on regarde tous les projets qui s'annoncent et qu'on a vus récemment, c'est là que j'ai peur
625 de revivre un peu ce qu'on a vécu dans les années 60. Dans les années 60, c'était un *boom*
immobilier pour des fins de bureaux, c'était à la fois évidemment un nouveau produit, un nouveau
produit qui répond à un marché qui est en croissance. Alors le nouveau produit des années 60, ça a
été les immeubles classe A, c'est-à-dire des immeubles avec stationnement intérieur, avec
ascenseur rapide, avec des distances entre les colonnes assez grandes pour permettre donc des
630 aménagements de bureaux plus efficaces, des ratios d'espace net utilisable par rapport à des
superficies brutes qui allaient de 80 à 85 %. Alors évidemment, ça déclassait complètement les
immeubles plus anciens qu'on considère de classe B, qui étaient des immeubles à bureaux et ça a
amené tous ces immeubles-là à vivre dans une période extrêmement difficile. Certains ont été
démolis parce qu'ils étaient hors marché.

635 Et là, actuellement, avec cette vague de condos qu'on voit pousser à droite et à gauche, ce
sont des nouveaux produits, des unités plus petites avec énormément de lumière, les fenestrations
sont très, très grandes, des édifices qui sont faciles d'entretien. Alors comment le marché des
bâtiments patrimoniaux peut compétitionner évidemment avec – parce que forcément les fenêtres
640 sont plus petites, il y a des contraintes de l'efficacité, il y a des espaces à l'intérieur toujours un petit
peu plus d'espace perdu, donc comment le bâti existant peut compétitionner avec ce marché qui est
nouveau? Surtout qu'à l'époque dans les années 60, dans bien des cas on pouvait dire : rénover, ce
n'est pas plus cher que construire. Aujourd'hui, le coût de la main-d'œuvre est tel que rénover, c'est
dans la plupart des cas beaucoup plus cher que de reconstruire à neuf.

645

650 Donc dans ce contexte-là, il faut faire encore plus attention au zonage, il faut très faire attention de ne pas donner plus de potentiel que le bâti existant et on devrait même en donner peut-être un peu moins au cas où, et se donner la capacité même d'aider le bâti existant, c'est-à-dire recréer des programmes de subvention ou d'aide pour permettre de restaurer ou de rénover des bâtiments existants.

655 C'est dans cette question aussi qui touche le centre-ville, on voit apparaître beaucoup, beaucoup de tours d'habitation. On ne voit presque pas apparaître d'espaces à bureaux. Il faut faire attention aussi de peut-être se réserver des espaces pour construire des bureaux parce que si un jour, il y a une certaine reprise à Montréal dans l'espace à bureaux, la dernière chose qu'on veut, c'est que ces espaces à bureaux s'installent en banlieue. Toute la notion de centralité pour un centre-ville comme Montréal ou pour certains quartiers, c'est fondamental.

660 Alors on a fait les mêmes erreurs avec les écoles dans les années 70-80, parce que les écoles étaient abandonnées dans les quartiers, on a transformé les écoles en coopérative et en condos et aujourd'hui, on ramène des gens dans les quartiers et là, on cherche des endroits pour mettre les écoles.

665 Alors je pense qu'il faut se poser des questions en termes de planification, c'est comment on arrive évidemment à prévoir ces changements de marché et comment on arrive dans ces changements de marché à maintenir les activités qui sont nécessaires au fonctionnement d'un quartier, tout en assurant aussi la question de la mixité sociale qui est une question importante. Il se fait de moins en moins évidemment de projets pour des clientèles moins aisées et la dernière chose qu'on voudrait, c'est que certains quartiers soient réservés à une classe sociale et qu'ils excluent par le fait même d'autres groupes.

675 Donc je pense qu'on doit faire un regard sur ce qu'on a vécu, comment on a réussi à battre certaines tendances qui rendaient le patrimoine vulnérable. Il y a des succès, il faut continuer à développer ces succès-là. Mais le patrimoine est encore fragile et il faut plus que jamais créer des conditions favorables pour maintenir ce patrimoine-là et surtout assurer sa mise en valeur. Je vous remercie.

Mme LOUISE ROY :

680 Merci, Monsieur Demers. Est-ce que je vous ai empêché de parler du dernier élément :
l'importance de créer des conditions favorables? Bon, d'accord. Alors donc on a une vingtaine
de minutes qui est disponible pour poser des questions à nos panelistes. Est-ce qu'il y en a qui
veulent s'avancer, briser la glace? Alors pendant que vous allez y penser deux minutes, je vais
passer la parole à Irène Cinq-Mars qui avait justement une question.

685

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

 Merci, Messieurs Bumbaru et Demers pour votre éclairage. Je vais essayer de poser une
question qui peut-être vous concerne tous les deux. Vous répondrez dans l'ordre qui vous convient.

690

 Dinu, vous avez parlé de la réconciliation qui est à faire entre l'actif culturel et la création
culturelle. J'ai bien aimé cette façon d'apporter le sujet, la question de la réconciliation, mais je ne
sais pas si vous avez remarqué que dans le PDM, parmi les atouts, la liste des atouts sur lesquels
Montréal peut tabler pour se développer, il n'est aucunement mention du patrimoine, le mot n'est
695 même pas là dans la liste. Alors moi, je me questionne sur comment dans un plan de
développement on devrait inciter ou rappeler que la réconciliation, un, est importante et de quelle
manière le faire. Monsieur Demers a fait valoir qu'il y a quelques années, on a introduit, par
exemple, la notion de zonage de protection, puis vous avez cité une série d'exemples concrets de
ce que ça a représenté.

700

 On a parmi les instruments d'urbanisme les fameux PIIA qui permettent de prendre en
compte l'insertion des bâtiments dans des ensembles, l'insertion des bâtiments patrimoniaux dans
les ensembles, mais au niveau d'une vision stratégique pour l'avenir, de quelle manière on peut
mieux inciter – en tout cas c'est ça – les planificateurs à tenir compte de ces préoccupations-là? Et
705 est-ce qu'on doit leur demander de le faire au cas par cas ou de manière plus durable sur le plan,
par exemple, des partenariats à établir? Alors je sais que ma question est un peu vaste mais ce
sont les ordres de préoccupations que j'ai en ce moment.

Mme LOUISE ROY :

710

Alors lequel des deux commence?

M. CLÉMENT DEMERS :

715

On s'est entendu, c'est par ordre alphabétique.

M. DINU BUMBARU :

720

C'est ça. On ne va pas sortir faire un caucus à chaque fois pour voir comment est-ce qu'on s'entend pour répondre. Sur la question de la réconciliation, c'est vrai qu'on a fait une petite recherche de mots aussi dans le document et on a vu qu'il y avait beaucoup de principes, beaucoup de valeurs. Mais vous savez, ce qui nous anime, c'est qu'avant de faire, il faut être. Et le patrimoine, ça fait partie du être. Et je pense qu'on devrait arrêter de être ou ne pas être Montréal, soyons Montréal, puis on continue à partir de là.

725

On se rend compte qu'une des choses, par exemple, il y a eu une consultation il y a quelque temps sur les quartiers culturels, qui est une notion très inspirante pour un peu réconcilier aussi le centre et la périphérie, parce que ce n'est pas juste sur les questions que j'ai avancées, il y a des exercices de réconciliation positive à faire. Vous savez, ce n'est pas juste de s'affliger, il faut se rendre compte que c'est des ponts à bâtir et puis il n'y a pas juste le pont Champlain qui doit être un succès d'architecture et tout ça, le paysage, mais la notion de quartier culturel était souvent définie

730

ou des notions comme ça.

735

On a souvent dit : est-ce qu'on pourrait prendre la liste des principes ou des critères qui le définissent et est-ce qu'on pourrait appliquer ça au DIX30 puis on se rendrait compte que ça fonctionne. Et c'est peut-être là qu'il y a des notions supplémentaires à ajouter : la notion d'identité, la notion d'authenticité. Ce sont des facteurs aussi qui mériteraient d'être pris en compte. Ça ne veut pas dire qu'il faut étamper le mot « patrimoine » partout.

740 Des fois, on s'intéresse – vous savez, la déclaration du colloque, de la rencontre, le Congrès de Hangzhou en Chine, j'ai mentionné les résultats, on ne s'est pas attendu, on aurait pu négocier dans les corridors pour avoir le mot « patrimoine » à tous les endroits stratégiques. Non. On s'est arrangé pour que la culture avance puis que la définition de la culture soit une définition riche et non pas sectorielle et non pas tributaire des programmes, puis des clans, puis des tribus qui s'organisent autour de certains thèmes. Et ça, ça donne beaucoup plus de force aux choses.

745 Moi, je pense qu'il y a une notion d'urbanité peut-être qui devrait se dégager de ce plan de développement qui serait un principe moteur plutôt que de s'entendre uniquement sur de la réconciliation. Pourquoi on ne se donne pas un but qui est un but intégrateur? Alors c'est peut-être là-dessus que moi, j'inviterais la réflexion à se poursuivre. C'est sûr, ça demande un document qui a
750 une certaine culture de Montréal. On est capable d'alimenter un plan avec beaucoup d'images, mais les images, ce n'est pas – ça ne veut pas dire qu'il faut mettre des graines de sésame de chez Fairmount là-dedans, mais il y a des éléments peut-être qui mériteraient d'être enrichis et que l'être montréalais soit aussi présent là-dedans pour un peu être la pierre d'assise.

755 Il y a quelques années, on a eu, vous savez, au fédéral – parlons du fédéral, certains n'aiment pas en parler mais enfin, nous, ça ne nous fait pas peur, on est Montréalais après tout, on est pogné entre deux capitales – et donc, il y a quelques années, en 1990, il y a eu une rencontre qui a été convoquée à Edmonton des acteurs du secteur du patrimoine. Le fédéral avait fait une évaluation de ses programmes. Il y avait 138 programmes qui touchaient au patrimoine, qui étaient
760 dispersés dans une constellation de ministères et d'agences. Et il avait réuni pendant une journée et demie – nous, enfin, on était surtout curieux d'aller voir le West Edmonton Mall évidemment et il n'y avait pas de pont à traverser – mais ce qui avait été proposé en fait, ça a été intéressant comme discussion parce que ça permet au peuple assemblé de réaliser la machine gouvernementale dans sa complexité, puis c'est un grand défi un plan comme ça, sur une machine comme la Ville de
765 Montréal, c'est complexe, puis on salue les gens qui essaient de se relever les manches pour embarquer dedans, mais ce que ça a donné, c'est le ministère du Patrimoine canadien.

Le modèle qu'on avait avancé – il y avait plusieurs gens de Montréal qui étaient là – puis on a avancé de manière concertée en s'inspirant de Camille Laurin. Imaginez comment on a eu du fun

770 à Edmonton à présenter le modèle du Québec, Camille Laurin, comment est-ce qu'on pouvait
amener la langue française à un niveau beaucoup plus puissant de concordance et d'harmonie
dans l'appareil du Québec. Puis ça a inspiré les gens, puis le ministère du Patrimoine est né de là.
Mais il a fallu par la suite sauver le patrimoine du ministère et c'est Paul Martin qui a envoyé ça à
775 Environnement Canada parce que les mots étaient plus communs, on parlait de conservation et
d'enrichissement alors qu'ils avaient mis dans le ministère du Patrimoine canadien des
gigantesques structures comme Radio-Canada, le secrétariat de je-sais-pas-quoi, le sport et
n'importe quoi.

780 Alors des fois peut-être ça vaut la peine de réfléchir sur ces expériences de modèle de
gouvernance à l'échelle nationale parce que Montréal, avec sa complexité, c'est presque un paysage
d'ailleurs. Une république, ce serait mieux comme terme pour notre belle ville.

Mme LOUISE ROY :

785 Monsieur Demers, vous rajoutez quelque chose?

M. CLÉMENT DEMERS :

790 Oui. En fait, ce n'est peut-être pas mentionné mais des fois, il y a des évidences qui se
traduisent en oubli pour des gens. Ça ne veut pas dire que ce n'est pas là dans la volonté des
auteurs mais toute la question de l'insertion, comment amener une insertion de meilleure qualité et
comment sensibiliser les promoteurs, c'est une question qui est toujours à la fois complexe et
délicate.

795 D'abord, je pense qu'il faut avoir l'opportunité de s'asseoir avec un promoteur. C'est la
meilleure façon de le faire. Nous, quand on a fait le Quartier international, au début, on a rencontré
chacun des riverains qui avaient des projets potentiels. On l'a fait comme organisme sans but
lucratif, puis on a dit : « Écoutez, on veut faire un projet assez remarquable au niveau du domaine
public et on voudrait savoir ce que vous, vous allez faire comme projet. » Puis on a discuté avec eux
800 pour voir comment il y avait moyen d'avoir une meilleure relation avec la rue, avoir les activités

805 commerciales les plus intéressantes, les plus stimulantes pour que ce soit une expérience inspirante pour le piéton. Tout ça, ça se fait, ça prend du temps, mais c'est mieux si le promoteur se sent un peu forcé de le faire. S'il peut aller au comptoir puis chercher un permis, puis dire : « Moi, je prends le permis, puis ça se termine là », ça va être quoi sa propension à aller s'asseoir avec quelqu'un?

810 C'est aussi ça prend un sens de l'éthique évidemment quand on fait ce genre de négociation là, parce que la bonification d'un projet, c'est quelque chose qui se négocie, donc ça prend beaucoup d'éthique, puis ça prend aussi un sens pratique. C'est-à-dire qu'on ne peut pas demander à quelqu'un qui est un promoteur qui doit faire un projet qui doit être rentable, on ne peut pas lui demander quelque chose qui est déraisonnable qui va faire que son projet ne sera pas viable. C'est-à-dire qu'il faut se mettre à la place aussi de celui qui construit et qui veut réaliser un projet, puis qui veut que son projet fonctionne. Alors il veut rester dans le marché, puis il veut rester dans ses coûts.

815 Alors je pense qu'il faut trouver des mécanismes pour le faire et avec des gens qui ont à la fois une expérience pratique, qui ont un grand sens de l'éthique et qui sont capables d'accompagner les promoteurs pour faire de meilleurs projets. Parce que dans le fond, c'est tout le monde qui est gagnant dans ce genre d'opération-là. Parce que le promoteur va être lui-même gagnant parce que son projet va être mieux intégré, ça va être une plus grande réussite. Les voisins sont plus satisfaits. 820 Ça va améliorer l'ensemble de la rue, l'ensemble du secteur, donc c'est vraiment gagnant-gagnant. Donc il y a à la fois de l'incitatif mais sans que ça soit du coercitif, il faut que les gens soient fortement encouragés à s'asseoir pour accepter de recevoir certains conseils constructifs.

825 **Mme LOUISE ROY :**

830 Un peu dans la même veine - si vous permettez, Monsieur Rayside - si on suit votre raisonnement, on a l'impression qu'on est dans l'ordre du processus au fond à mettre en place pour qu'il puisse y avoir des bons échanges, des bons contacts, puis que les experts puissent aider ceux qui vont avoir des reconstructions à faire. Est-ce qu'il y a une partie normative ou est-ce qu'il y a une contrepartie normes? Est-ce qu'il y a de l'aménagement à faire? Vous avez parlé du zonage tantôt, vous avez parlé de – comment vous avez dit ça – de reconstruire la richesse de l'existant, si on

voulait maintenir les ensembles. Donc est-ce qu'il vous apparaît y avoir des progrès à faire du côté de l'encadrement qui permettrait d'assurer jusqu'à un certain point une bonne protection des ensembles ou une reconstruction qui soit valable?

835

M. CLÉMENT DEMERS :

La première chose que j'ai mentionnée, c'est de ne pas créer des conditions qui seraient défavorables à l'existant. Alors c'est sûr que quand on donne plus de potentiel sur un terrain à l'existant, tout de suite, on condamne en partie l'existant. Donc ça, c'est assez évident. Ensuite, si on donne – par exemple toute la question des surhauteurs. Dans l'arrondissement Ville-Marie, pour éviter d'avoir à trop gérer la question des surhauteurs, on a dit on va faire un règlement omnibus qui va permettre – quand on fait ça, on s'enlève une possibilité d'améliorer bien des projets. C'est ça que – je vous donne un exemple concret. D'ailleurs, ce règlement-là, j'essaie de le comprendre, c'était tellement complexe que je ne suis pas sûr que j'aurais eu l'énergie de comprendre tous les tenants et aboutissants. Et je pense que c'est un élément qui est assez fondamental. Il m'apparaît plus important d'avoir de la souplesse que des normes, parce que si vous faites des normes, quelqu'un qui est très créatif – parce que les normes, ça empêche le pire, et si on veut à la fois concilier l'actif culturel et la créativité culturelle, c'est sûr que la créativité rentre parfois mal dans les normes.

840

845

850

Alors quelqu'un peut faire un bâtiment d'insertion contemporaine très, très, très audacieux – bien je fais référence ici au bâtiment de Dan Hanganu pour Pointe-à-Callière – bien c'est sûr qu'il respecte les normes d'alignement zéro comme les bâtiments du secteur. C'est sûr qu'il est à la hauteur des bâtiments du secteur. C'est sûr qu'il est en pierre comme les bâtiments du secteur mais le vocabulaire n'a strictement rien à voir avec le vocabulaire de l'époque. Il n'a pas essayé d'aligner les fenêtres. Et si on l'avait mis dans des normes d'insertion, il faut que les fenêtres soient alignées. Bien le bâtiment Dan Hanganu, ça ne serait pas un des bâtiments d'insertion les plus remarquables à Montréal.

855

860

Mme LOUISE ROY :

Est-ce qu'on évite le pire avec nos cadres?

865 **M. CLÉMENT DEMERS :**

Bien, ça prend des normes pour éviter le pire mais je pense que ce qu'il faut, ce n'est pas seulement éviter le pire. Se contenter de dire : la Ville se développe et on évite le pire, je pense que personne serait fier d'éviter le pire. Ce qu'on veut, c'est que la Ville se développe et que chaque projet constitue une valeur ajoutée. Alors il faut valoriser le travail des architectes, il faut valoriser –
870 je pense qu'on devrait valoriser les réalisations architecturales récentes qui sont intéressantes. On devrait valoriser le patrimoine récent.

Vous savez qu'en Europe, à cause des normes énergétiques, ils vont démolir des tours qui
875 ont été construites dans les années 70, à la défense, parce qu'aujourd'hui, les normes d'efficacité de plancher, d'efficacité énergétique, font que même des bâtiments qui ont une cinquantaine d'années, c'est très, très difficile de les rendre au niveau de la distribution des espaces aussi efficaces. La Place Ville-Marie n'est pas un immeuble – au niveau de sa superficie de plancher – n'est pas un immeuble particulièrement efficace. Alors est-ce qu'un jour il sera vulnérable? Je ne pense pas
880 mais je veux dire, il y a des bâtiments de ces époques-là qui pourraient devenir vulnérables.

Donc il faut valoriser toutes les bonnes réalisations parce que c'est ça qui constitue le patrimoine de demain, puis c'est ça qui constitue une expérience pour le citoyen, une expérience intéressante, puis une expérience pour le visiteur. C'est ça qui nous différencie d'une ville qui n'a
885 pas de – qui est anonyme parce que son bâti n'a aucune particularité, aucune personnalité. En fait, c'est la recherche d'authenticité dont parlait Dinu. Si on a des bâtiments intéressants, les gens vont vivre une expérience authentique en marchant et en travaillant à Montréal.

890 **Mme LOUISE ROY :**

Dinu?

M. DINU BUMBARU :

895 Rapidement, ce que je pourrais dire aussi, c'est qu'on a vu d'ailleurs où certaines consultations de l'Office ont révélé – je pense au cas de l'ancien Séminaire de philosophie – à quel point la Ville et ses mécanismes, dont le rôle d'évaluation, pariaient sur des modes de redéveloppement qui n'étaient pas adéquats considérant la valeur patrimoniale. Alors il y a peut-être un peu de ménage à faire là-dedans.

900 Comment ça se fait que, par exemple, les propriétés institutionnelles souvent sont évaluées en fonction d'un éventuel potentiel de développement qui n'est pas compatible avec leur valeur identitaire, patrimonial, d'espace collectif? Alors il y a vraiment une vérification sensible du système à mettre en œuvre et cette vérification devrait aussi s'étendre à certains programmes de la
905 rénovation.

 Quand on parle de développement durable puis que la première chose à faire, c'est quasiment de jeter le bâtiment à terre pour le reconstruire, on n'est pas dans le durable. Le bâtiment le plus durable, c'est le bâtiment existant. Et à force de subventionner le remplacement des
910 fenêtres, des portes, des toitures, des briques, de l'enveloppe, l'isolation, les planchers et tout, bien peut-être que, d'une part, on a perdu, on a dilapidé notre capital d'artisans, d'artisans et de savoir-faire, pour se consacrer sur une industrialisation du patrimoine du bâti et on a un peu oublié la notion de bel ouvrage par rapport à celle d'une certaine vision très – je ne peux pas dire bureaucratique mais presque ça du développement durable.

915 Vous savez, avec des clichés comme des toits verts ou des choses comme ça, qui sont très sympathiques en soi mais qui, appliquées à un bâti existant, crée peut-être une pression qui est antinomique avec la notion de pérennité.

920 **Mme LOUISE ROY :**

 D'accord. Monsieur Rayside?

M. RON RAYSIDE :

925

Une question peut-être un peu floue. Mais une question claire autour d'un sujet flou, peut-être que c'est ça. En fait, c'est un peu la question des zones grises, ça veut dire autour du patrimoine puis de la conservation, surtout les grands sites, qu'ils soient religieux ou les institutions et on ne travaille pas sur les très gros projets mais les projets d'une certaine complexité et qui
930 nécessairement impliquent toutes sortes de compromis. Puis les exemples que vous avez donnés, il y en a quand même beaucoup de sens de compromis dans ces projets-là, c'est-à-dire, on peut garder une partie ou prendre une autre partie, mais comment un plan de développement, comment on peut – pas définir parce que c'est l'antithèse de la définition que vous avez faite un peu dans vos dernières remarques – comment on peut définir les zones grises ou non définissables dans une
935 évolution de projet puis dans un compromis de garder certaines choses, puis des fois, de faire le sacrifice d'autres?

Mme LOUISE ROY :

940

Un exemple.

M. RON RAYSIDE :

945

Bien, l'exemple, les grands sites d'églises. Parce que nous, on avait recyclé – moi, comme architecte – recyclé beaucoup les sites d'église, beaucoup des couvents – bien, pas beaucoup mais quelques-uns – puis on entre dans une ère où on a les centaines, on n'est plus dans les petites églises de quartier, on est dans les mastodontes d'églises dans les quartiers centraux, on est dans les énormes églises et on demande à trouver un usage d'ailleurs pour ces églises-là. Et même les autorités municipales puis gouvernementales ne sont pas prêtes à occuper ces églises-là parce que
950 c'est trop cher, mais demandent, incluant les promoteurs sociaux, de trouver les usages. Et c'est juste l'ampleur, on parle des fois les volumes de quatre étages de haut à l'intérieur. C'est quand même... Et des fois, je regarde la masse ou quand je regarde projet par projet, je dis *ouf!* Et c'est sûr, il y a un projet sur dix qui fonctionne. Mais le défi devant nous est assez énorme.

955 Quand je regarde les grandes institutions, c'est un peu comme d'échelle. On le fait jusqu'à
un certain point, on établit une échelle d'importance. Mettons c'est un peu comme la ligne entre le
blanc et le noir, c'est ça toujours le plus fascinant, même dans les débats politiques, c'est le gris qui
est souvent intéressant, et qu'est-ce qu'on va faire? Et je comprends que mettons sur la montagne,
l'avenir du Royal Vic et de l'Hôtel-Dieu, il y a énormément d'importance du patrimoine, puis la
montagne, puis toutes sortes de choses, puis ils disent il y a une échelle qui approche le gris foncé
960 ou le noir peut-être. Mais il y en a d'autres qui disent des fois, à la recherche, ce qui est important,
c'est qu'au moins une partie vive et que c'est une forme d'animation de quartier. Mais comment on
gère entre les deux? Et vous avez touché un peu quand vous parliez peut-être de ne pas tout
réglementer mais cette zone de négociation peut-être. En fait, c'est une vraie question parce qu'on
ne sait plus quoi faire des fois.

965 **Mme LOUISE ROY :**

Allez.

970 **M. DINU BUMBARU :**

Oui, par ordre alphabétique toujours.

Mme LOUISE ROY :

975 C'est ça.

M. DINU BUMBARU :

980 Le gris grise, n'est-ce pas?

M. RON RAYSIDE :

Oui, oui.

985 **M. DINU BUMBARU :**

Moi, je trouve que – je ne sais pas comment on va placer ça à l'ordre du jour parce qu'on est devant des grands choix à grande échelle et la question qui se pose, c'est comment est-ce qu'on peut accepter de faire des sacrifices et collectivement de faire des paris sur l'avenir? C'est un peu ça aussi qui se pose. Est-ce qu'on est prêt à perdre un clocher dans un quartier, la présence d'un – et ça s'applique aux vieux arbres qui longent nos haies, des choses comme ça, qu'on sacrifie – alors comment est-ce qu'on peut faire ça? Je ne sais pas. Je n'ai pas de solution, puis je ne sais pas comment un document officiel, comme un plan de développement peut l'amener. Mais il y a quelques années, on avait fait avec le Conseil du patrimoine religieux, la fondation, un examen de comment le patrimoine religieux était traité dans une douzaine de métropoles. Parce que ce n'est pas vrai qu'on est dans un petit village, on est dans une métropole. Il y a des pressions, il y a des échelles de turbulence qui – tu sais, c'est différent, la Saskatchewan et l'Himalaya, par exemple, au niveau du climat.

1000 Alors donc, on a regardé ça, puis un exemple qui essayait d'aborder ça, c'est par exemple en Angleterre où on a une stratégie pour administrer ce qu'ils appellent les *redundant churches*, donc les propriétés excédentaires. Alors il y a une structure nationale puis ils ont établi un consensus avec une discipline nationale pour embarquer là-dedans. Ils se sont aussi dotés de ce qu'on pourrait qualifier d'une fiducie de patience. Alors c'est des grands outils.

1005 Est-ce qu'on attend que le Québec s'embarque là-dedans? Ou on le fait à l'échelle de Montréal? Est-ce qu'il y a des leçons qui peuvent être tirées, par exemple, de la SIMPA ou de la Société immobilière du Canada qui sont des structures paragouvernementales qui ont pour mission de prendre le temps de redéployer des propriétés? Je ne sais pas. Mais il y a des pistes à aller chercher de ce côté-là parce que c'est des mécanismes qui mettent en relation dans le temps de trouver la solution, les acteurs locaux, communautaires, privés, économiques, culturels, tout ça.

1015 À Barcelone – parce qu'on va bien finir par parler de Barcelone, alors lançons-nous – eux, ils ont plutôt abordé ça souvent par des plans particuliers de quartier où ils voyaient la vocation future de l'espace liturgique transformé en espace culturel. Dans des plans, ils voyaient ceux qui

pouvaient, à cet effet-là, être discutés dans un pari sur l'avenir pour l'ensemble du quartier, pas juste pour la propriété. Et ça, ça peut peut-être donner des échelles de discussion.

1020 L'autre chose aussi, c'est qu'on a tendance à voir uniquement l'immense nef. Mais il y a aussi les sous-sols d'église qui sont d'une capacité de transformation beaucoup plus grande et si on se dit toujours : « Ah! C'est impossible de réparer le clocher, donc on jette l'église à terre » peut-être qu'on devrait se donner une décantation de l'espace. Il y a des espaces dans une propriété comme une église qui sont beaucoup plus transformables à des fins rapides et pour générer des revenus, puis peut-être trouver un modèle économique à l'échelle plus large de ces propriétés.

1025 Il y en a, Sainte-Brigide de Kildare qui était inquiétante à un certain moment, ça semble se diriger vers quelque chose d'intéressant. Il y en a d'autres, Sainte-Germaine Cousin que vous connaissez bien, bien comment est-ce qu'on peut faire un modèle économique qui est – et c'est peut-être une économie plus sociale qu'une économie spéculative qu'il faut mettre là-dessus, je ne
1030 sais pas mais la notion du comment est-ce qu'on va accepter de faire des sacrifices, surtout que maintenant, tout le monde est à la fois intéressé et inquiet de l'architecture, alors il faut trouver une façon de mettre ces sujets en discussion positive.

Mme LOUISE ROY :

1035 Oui?

M. CLÉMENT DEMERS :

1040 Peut-être juste pour compléter. D'abord, en faisant référence au patrimoine religieux, on parle d'un actif qu'on a en grand nombre, un actif patrimonial très important mais qui, financièrement, est lourd à porter. Donc ça devient un passif. Quand on a un actif trop lourd à porter, ça devient un passif. Et la tendance, quand c'est un passif comme ça, on va élaguer, puis on va en enlever, puis finalement on va garder seulement ce qu'il y a de mieux. Est-ce qu'on a le droit de faire
1045 ça vis-à-vis les générations futures de juger maintenant de tout ce qu'on va sacrifier définitivement dans les quartiers avec l'image évidemment que ça donne? Sans compter que c'est une collection.

C'est un ensemble. C'est toutes les tendances d'une certaine époque et c'est un patrimoine assez exceptionnel à l'échelle du Québec, de l'Amérique, même de l'Amérique du Nord à cause du fait que Montréal était une métropole.

1050

Alors évidemment, le problème avec le patrimoine religieux ou avec les bâtiments institutionnels, c'est à quel rythme ils arrivent sur le marché. S'ils arrivent à un rythme relativement lent, on est capable de les absorber. S'ils arrivent tout d'un seul coup, on n'est pas capable de les absorber, ça devient un problème majeur.

1055

Avec la Fondation du patrimoine religieux, ce qui a été fait, c'est d'essayer de les maintenir comme lieu de culte le plus longtemps possible et de subventionner toute la mise aux normes, la restauration pour qu'au moins, ça reste le plus longtemps lieu de culte et qu'en plus de ça, ça soit des fabriques qui s'en occupent. Donc ce n'est pas à la charge de l'État. Si on fait une fiducie et qu'il faut subventionner la fiducie, puis qu'on crée un portefeuille énorme d'églises, bien là évidemment, ça ne sera plus les utilisateurs qui vont financer, ça ne sera plus les fabriques, ça va être un monstre qu'il va falloir financer, puis là, ça va redevenir un problème et un passif majeur.

1060

1065

Je suis d'accord qu'il faut éviter des opérations malheureuses. J'avais la diapositive – je l'ai enlevée ce matin – de Saint-Jean-de-la-Croix, Saint-Jean-de-la-Croix dans la Petite Italie qui est un exemple à ne pas faire, c'est-à-dire prendre une grande église avec une grande nef, transformer ça en condos. Alors on voit évidemment toutes les verrières en façade avec les rideaux de toutes sortes de couleurs différentes, puis le soir, c'est allumé de manière... On perd complètement le sens de l'église. Je me mets à la place des gens qui ont acheté les condos, pas trop chers il y a quelques années, et quand le clocher va être à refaire, alors la facture à partager entre vingt-cinq unités? Alors qu'est-ce qu'ils vont demander? Ils vont demander la démolition du clocher, des deux clochers? Alors là, on va avoir quoi comme paysage? Une espèce de moignon avec des fenêtres et puis avec un agrandissement en arrière plus de clocher. Ça va être absolument informe puis ça va être même pire qu'un bâtiment de condos correct. Ou il va demander une subvention puis là, on va dire : « On subventionne le privé parce qu'on subventionne des condos parce qu'on subventionne le clocher. »

1070

1075

1080 Alors les solutions ne sont pas évidentes. Les solutions ne sont pas trouvées et je pense que maintenir les activités existantes, d'abord c'est celles qui ont le plus de sens, puis en plus de ça, ça permet de tranquillement absorber dans le marché et c'est ça qu'il faut chercher à faire. Mais il faut programmer ça, il faut planifier ça. C'est ça qui est le défi.

Mme LOUISE ROY :

1085 On a du travail à faire. Marie-Odile, une question à poser? Je vous en poserai une de plus. Est-ce que dans une perspective de planification – tantôt, monsieur Bumbaru a parlé d'utiliser le paysage urbain comme élément intégrateur éventuellement – est-ce que dans l'objet qu'on va regarder, c'est vraiment le Plan de développement de Montréal, est-ce que dans ce document-là, on pourrait s'attendre à ce que par exemple certains types de patrimoines qui pourraient nous
1090 apparaître plus menacés soient identifiés? On vient de parler du patrimoine religieux. Ou bien – ou peut-être, eh bien – est-ce qu'il y a des approches intégratrices qui pourraient être au sens de l'exercice de planification être retenues pour nous permettre de prendre des décisions éclairées au fur et à mesure que cinq ans, dix ans, vingt ans s'écoulent et qu'on s'assure d'avoir gardé notre capital patrimonial et même d'en avoir développé un nouveau?

1095 Est-ce que là-dessus vous avez des idées ou est-ce qu'ailleurs dans le monde, il y a des façons de faire inspirantes? Alors vous y allez par ordre alphabétique toujours?

M. DINU BUMBARU :

1100 On est Montréalais, on délibère d'abord parce qu'on ne reçoit pas des offres. Fiers citoyens! Écoutez, peut-être l'idée d'un chantier mais quand je mentionnais tantôt que depuis des années, on nous parle qu'il faut faire une stratégie sur le patrimoine religieux, c'est vrai qu'il faut la faire. Puis c'est vrai que ça serait mieux de la faire avant que le problème soit tellement énorme que ça va
1105 prendre quasiment une dévastation pour régler la question.

Peut-être qu'il y a lieu d'avoir ces exercices de planification préventive. À Héritage, on pense qu'on devrait utiliser le droit d'initiative pour que ça se fasse par exemple. L'agriculture

1110 urbaine, c'est sympathique mais quand on va commencer à récolter nos clochers là, on va voir que, un, c'est bon, mais est-ce qu'on va retomber dans l'ère de la poussière de brique qui caractérisait les années 60-70 comme Clément le mentionnait? Je ne sais pas. Mais c'est peut-être une occasion à prendre et de transformer ce qui peut être une hypothèque lourde dans une façon aussi de transiger avec l'avenir, de négocier un pacte là-dessus. Je ne sais pas mais c'est peut-être ce genre de chantier.

1115

Une vision intégratrice, bien on a déjà cette notion des éléments identitaires. Comment est-ce que l'ADN de Montréal se retrouve dans le Plan de développement? Et je reviens avec cette idée d'authenticité. Vous savez, beaucoup de choses qu'on peut énoncer, à la limite, le document n'est pas entièrement comme ça, mais il faut faire la part des choses entre ce qui pourrait s'appliquer tout aussi bien dans un Montréal qui aurait été dévasté par un immense tremblement de terre, un cataclysme généralisé, et les choses qui sont spécifiques à Montréal, qui ont besoin du lieu montréalais pour se réaliser. Et peut-être ça, ça serait déjà cette relation à la géographie, le *software*, le *hardware*, le *ware* et sortir du *Tupperware* comme on dit. Alors ça, c'est peut-être des éléments.

1125

Il y a des grands chantiers à lancer et un outil pourrait être la fiscalité aussi. Tout le monde en parle mais il faut trouver une économie qui permette au patrimoine de gagner sa vie, pas uniquement celui qu'on a mais celui qu'on veut aussi ajouter à ce patrimoine.

1130

Mme LOUISE ROY :

D'accord. Madame Marie-Odile Trépanier, vous êtes la dernière.

Mme MARIE-ODILE TRÉPANIÉ :

1135

On vient de commencer à aborder la question que je voulais soulever ce matin. On a parlé de la vie de quartier, on a parlé de la densité, on a parlé de la complexité, de la variété possible des formes de densité et on s'est demandé jusqu'à quel point on tenait compte de l'existant quand on parlait de densification. Et c'est sûr que le PDM se situe entre le PMAD – le Plan métropolitain – et le

1140

Plan d'urbanisme. Mais le PMAD lance l'injonction – pour parler comme les Français – l'injonction de la densification.

1145

Alors à Montréal, est-ce qu'il ne faudrait pas renforcer l'idée qu'on est déjà dense dans les quartiers centraux et que ça, c'est notre patrimoine, c'est ça qui définit l'identité de Montréal et que la densification à Montréal ne peut pas faire autrement que passer par une reconnaissance d'un patrimoine fort? Ça, c'est ma première question.

1150

Ma deuxième question est liée à ça. C'est est-ce qu'il ne faut pas tenir compte davantage des populations existantes, du vécu identitaire et patrimonial des populations existantes quand on parle de densification? Et face à ça, on peut se poser la question : qu'est-ce que Ville-Marie a fait en changeant son Plan d'urbanisme sur les hauteurs et densités, en changeant ses règlements d'urbanisme pour réduire le potentiel de consultations publiques en transformant la négociation avec les promoteurs en PIIA – pour parler le jargon des urbanistes – c'est-à-dire qu'on évacue la possibilité de faire appel à l'Office de consultation, on évacue la possibilité de faire des projets particuliers, des PPCMOI qui donnent beaucoup de pouvoir de négociation aux arrondissements et on dit on va tout traiter en PIIA, c'est-à-dire en plan d'implantation et d'intégration architecturale qui se fait par négociation directe entre les fonctionnaires professionnels et les promoteurs, sans consultation publique. Donc où est le patrimoine là-dedans? Où est la population là-dedans? Qu'en pensez-vous?

1155

1160

Mme LOUISE ROY :

Par ordre alphabétique. Par ordre alphabétique inverse.

1165 **M. DINU BUMBARU :**

1170 Sur la première question, deux éléments par rapport à la densité comme une valeur de l'existant. Il y a d'une part à Toronto, il y a quelques années, ils avaient réfléchi sur la notion d'intensification plutôt que de densification, on a tendance à traduire, et ça, c'est peut-être un défi pour un plan de développement dans un univers où on associe tellement le mot « développement » à « construction ». Il y a peut-être la notion des nouveaux usages, la requalification. Il faut travailler dans le *software* aussi, ce n'est pas juste *Ubisoft* qui s'occupe de ça. Donc peut-être une piste de ce côté-là.

1175 L'autre chose qui est très intéressante, on parle beaucoup de densification, en Chine, rappelez-vous les modèles des villes chinoises qui poussent avec des quantités faramineuses de gens par pied – par millimètre carré. Bien, il y a quelques années, le professeur Norbert Schoenauer de l'Université McGill avait réuni à Montréal des gens des offices de planification des grandes villes de Chine. C'était eux qui faisaient les missions ici, puis il nous avait demandé de participer à cet exercice. Et les calculs démontraient que la densité sur le plateau était beaucoup plus efficace que les tours qu'ils faisaient en Chine.

1180 Et il serait peut-être intéressant d'arrêter de s'imaginer que ce qu'on est en train de bâtir le long de René-Lévesque ou dans certains endroits, en fait en reproduisant le modèle des abords du métro Guy, ce n'est peut-être pas un modèle de densité à l'échelle humaine. Et c'est peut-être là-dessus qu'il y a des expériences et notre patrimoine, ce n'est pas juste une archive, c'est aussi un message utile, c'est une capacité de dégager un modèle. Quand je décrivais tantôt « développement à la montréalaise », bien il faut peut-être penser en ces termes aussi.

1190 Les modèles de construction qu'on a développés au XIXe, XXe siècle créent de la densité mais avec de l'humanité et c'est peut-être ça qu'on devrait utiliser comme référence. Ça n'exclut pas des tours ici et là mais il faut vraiment arrêter de faire dominer le modèle par une forme de construction qui est peut-être même pas intéressante pour la Chine, si on écoute feu monsieur Schoenauer.

1195

M. CLÉMENT DEMERS :

1200 D'abord, sur la question de la densité, moi, je reconnais qu'effectivement, les quartiers centraux de Montréal ont une excellente densité et que c'est un actif d'ailleurs. C'est très intéressant d'avoir des quartiers avec cette densité-là et cette qualité de vie là. Donc c'est une bonne combinaison des deux.

1205 Pour ce qui est de la négociation avec les promoteurs et la modification à des règlements qui amènent de la consultation publique, je sais que c'est une difficulté aussi pour les promoteurs. Donc ça, c'est un élément qui est très important, ce que vous soulevez, mais quand le marché est là, le premier qui livre, c'est celui qui va vendre ses unités. Alors si le premier qui livre voit qu'il y a une piste qui lui permet d'aller tout droit et donc de sauver six mois par rapport à son voisin qui va vouloir discuter avec la Ville, puis avoir des consultations publiques, il va prendre la piste la plus simple qui ne demandera pas un changement de zonage parce qu'il est en compétition, dans un
1210 marché en compétition.

Actuellement, par exemple, dans le marché de condos, c'est carrément un marché en compétition. Dans tous les projets qui sont présentés, ils ne vont pas tous se faire. Il y en a qui vont se faire, puis il y en a qui vont arriver à un moment donné où ça va être plus difficile à vendre. C'est-à-dire qu'ils vont commencer à faire moins de profit, puis d'autres qui vont perdre de l'argent carrément.
1215

Donc dans ce contexte-là, il faut trouver une formule qui permet de réconcilier les besoins d'une réponse rapide au marché et les besoins aussi d'une négociation efficace et aussi qui tient compte des préoccupations du milieu pour être capable d'avoir le meilleur produit en même temps.
1220

Mme LOUISE ROY :

1225 Merci. Madame, vous avez l'avantage et l'inconvénient d'être la dernière avant la pause. Voulez-vous être succincte, s'il vous plaît?

Mme IOANNA AVANITIS :

1230 Oui, ça va très vite. La question, ça n'a pas rapport à la question des paroisses et des églises et j'ai une bonne note pour vous expliquer qu'avec le ministre de la Culture et des Communications, il y a une programmation comme pour le *Mondial Choral Laval*, alors il y a une subvention du ministre de la Culture pour la protection, pour avoir cet événement à Laval pour la protection des paroisses. Ça fait qu'il y a les concerts à Laval dans les paroisses.

1235 Mais moi, je pense qu'il y a une problématique ici entre Héritage Montréal, le patrimoine religieux et le ministère de la Culture. Il doit y avoir une réglementation pour protéger automatiquement quand il y a une problématique avec une paroisse, avec une église, qu'automatiquement, la paroisse ne tombe pas dans les mains d'un promoteur, ça passe automatiquement dans les biens culturels municipaux. Alors ils n'ont pas le droit de faire construire. C'est sacré, c'est une paroisse qui est sacrée, alors ça tombe dans les biens culturels de la
1240 municipalité, en faire une bibliothèque, en faire une maison accès, en faire une maison culturelle, en faire quelque chose qui appartient à la municipalité, on en accès comme communauté à quelque chose qui fait partie de notre mémoire du passé. C'est tout.

1245 **Mme LOUISE ROY :**

On espère que ça puisse se produire un jour. Alors vous avez une réaction là-dessus?

M. DINU BUMBARU :

1250 Bien, il y a certainement quelque chose à développer. Je ne sais pas si la Ville est le meilleur récepteur de ce genre de patrimoine. On sait qu'il y a des grands défis de maintenance, les équipements élémentaires dans un contexte municipal, pas juste à Montréal, mais cette idée du domaine public et de verser ces espaces... Mais comme Clément Demers le mentionnait, des fois, la meilleure chose, c'est la perpétuation d'un usage qui est peut-être modeste mais vous savez, le
1255 secteur bénévole qui est impliqué au niveau des paroisses, des fois, il est beaucoup plus efficace qu'un système de gestion... Il faut peut-être – mais ça prend un espace pour discuter des solutions, qu'il y ait un peu de transparence et de voir sur l'avenir.

Mme LOUISE ROY :

1260

D'accord. Bon, bien alors, je vous demanderais avec moi de remercier nos panelistes, puis on va prendre un quinze minutes de pause.

PAUSE – REPRISE

1265

Mme LOUISE ROY :

1270

On va changer - pas tant que ça mais un peu - de registre pour passer du patrimoine à l'élan créatif, ce qu'on appelle culturel. Tout à l'heure, on a bien entendu le discours de monsieur Bumbaru pour dire que tout ça devait être lié et c'est effectivement intéressant. Mais il y a quand même des différences sur lesquelles on voudrait insister pour pouvoir profiter de l'expérience de nos panelistes et voir comment on peut répondre à la question que le panel attaque. C'est-à-dire comment la Ville peut-elle soutenir et amplifier l'élan créatif de la métropole et le faire rayonner davantage? Quelles sont les cibles, les stratégies, les priorités qu'on devrait mettre de l'avant?

1275

Vous le savez peut-être tout le monde, mais je vous le répète au cas où certains ne le sauraient pas, on retrouve sur l'île de Montréal 90 festivals, environ 700 ateliers d'artistes, 200 troupes de théâtre professionnelles, 2 orchestres symphoniques, 50 compagnies de danse, la Grande Bibliothèque, 32 musées, 28 centres d'exposition, 19 centres d'interprétation, une centaine d'entreprises dans le domaine du cinéma et de la télé, une production cinématographique qui place Montréal au 5^e rang nord-américain et plus encore.

1280

Alors au plan local, les quartiers de Montréal jouissent aussi d'une infrastructure culturelle importante avec des bibliothèques, des maisons de la culture, de même qu'avec des lieux de loisirs municipaux où se déploient toutes sortes d'activités de sensibilisation aux arts. La force culturelle de Montréal revêt également une dimension économique non négligeable.

1285

Selon les données de Statistique Canada, 2006 – et ça s'est amplifié je pense depuis – près de 100 000 personnes travailleraient dans ce secteur d'activité. L'avenir des agglomérations passe

1290 par la créativité, entend-on de plus en plus. Montréal a donc sûrement un avenir tant sur la scène locale que nationale et internationale.

1295 À l'occasion de l'élaboration du premier Plan de développement de Montréal, il importe de situer les stratégies et les cibles, voire même les priorités, qui pourront soutenir et même renforcer cet élan créatif montréalais, amplifier aussi l'impact de ces patrimoines, comme on en a discuté tout à l'heure. Au-delà des acquis, quelles sont les étapes qui devraient mener à la consolidation de toutes les facettes de l'image culturelle de Montréal, notamment à la lumière de l'effort de rattrapage de Toronto? Quelles sont donc les zones de fragilité à consolider?

1300 Dans cette perspective, le Plan d'action 2007-2017 Montréal, métropole culturelle évoque déjà l'importance d'ajouter de nouveaux produits, comme par exemple le design, la création numérique et de resserrer l'alliance entre l'art, le patrimoine et le développement urbain.

1305 Afin de vous permettre de vous approprier les enjeux reliés au renforcement de l'élan créatif montréalais, nous avons avec nous quelques experts qui vont présenter leur vision de ces enjeux et même peut-être des stratégies, des cibles sur lesquels miser.

1310 J'en profite pour saluer les Montréalais et les Montréalaises qui se sont joints à nous sur internet. Vous savez que toutes les séances sont webdiffusées et que depuis le 3 juin, le nombre de nos adeptes augmente. On est passé de 12 à 200 et on va savoir combien nos adeptes étaient nombreux aujourd'hui, on le saura demain. Mais semble-t-il que c'est assez exceptionnel parce que les gens qui se branchent sur internet – et je vous le dis aussi aux internautes – ils restent longtemps avec nous. Souvent, dans les webdiffusions, les gens cliquent, ils font du scan puis ils s'en vont. Mais semble-t-il qu'on a une assistance qui est assez fidèle. Alors bonjour à ces Montréalais.

1315 Dans un premier temps, nous allons donc entendre monsieur Alexandre Taillefer. Monsieur Taillefer, qui est un entrepreneur et un homme d'affaires est aussi président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal. Trois personnes-ressources – on en avait quatre – ah oui, elle est là - quatre personnes-ressources vont par la suite nous donner leur

1320 point de vue et participer aussi aux échanges. Si vous voulez bien, je vais vous les présenter au fur
et à mesure qu'elles interviendront. Alors je vais céder la parole au dragon préféré de la culture à
Montréal. Monsieur Taillefer, on est bien content de vous avoir avec nous. On vous écoute.

M. ALEXANDRE TAILLEFER :

1325
Merci beaucoup, Madame Roy. Alors je suis très, très content d'être devant vous aujourd'hui
et ne soyez pas inquiets, on n'est pas là pour faire des offres et écouter ce que vous avez à dire,
voir si on va investir. Nous autres, on investit en culture, moi j'investis en culture, ce n'est même pas
une question, j'y crois, j'y crois énormément.

1330
La culture, naturellement, c'est la nourriture de l'âme. Et si on veut une ville dynamique, une
ville qui va attirer du monde, ça nous prend de la culture. Si on n'a pas de culture, on n'aura pas
personne. Puis on n'aura pas d'activité économique.

1335
Alors on m'a présenté comme président du conseil d'administration du Musée d'art
contemporain. J'ai été précédemment aussi président du conseil d'administration de l'Opéra de
Montréal. Je siège aussi sur Montréal, le 375^e. Je siège sur Montréal, métropole culturelle. Je suis
président du Comité en art public à Montréal. Je suis coprésident du comité Arts-Affaires du Conseil
des arts de Montréal. Ça fait beaucoup. Ça fait beaucoup mais je pense qu'il y a une pertinence
1340 dans tout ça – on va y revenir tout à l'heure – c'est la question de diffusion de l'information et
s'assurer que tout le monde soit en mesure de travailler ensemble, travailler dans la même
direction, travailler dans la direction d'une culture forte à Montréal.

1345
Je vais vous parler de culture dans un premier temps mais pas la culture à laquelle vous
vous attendez. Je vais vous parler de culture agricole. Je pense qu'on a un enjeu important à
Montréal et la culture est au centre de ma préoccupation numéro 1.

1350
En agriculture, si demain matin, vous concentrez vos efforts sur une sorte de récolte, vous
mettez 100 % de blé, au fil des années, la récolte va diminuer jusqu'à ce que les champs meurent.
On appelle ça de la monoculture. C'est un élément, c'est un phénomène très bien reconnu. Les

gens se sont rendu compte, les agriculteurs se sont rendu compte qu'en mettant autour du blé du colza, ne sais-je, de l'avoine et autre, les champs s'entraidaient entre eux et les champs étaient plus performants. On fait de la jachère éventuellement. Mais cet élément-là est extrêmement important.

1355 Pour moi, la trame urbaine de Montréal doit être la pluriculture. Il faut s'assurer aujourd'hui que pour le rayonnement de Montréal, au niveau culturel, que nous mettions en place des trames urbaines mixtes. Et c'est le plus grand enjeu de Montréal. Je dois vous avouer aujourd'hui que le développement qui a lieu aujourd'hui à Griffintown, par exemple, est un souci, parce qu'on ne met pas en place ce que ça prend pour avoir de la pluriculture.

1360 Je vais vous donner des exemples concrets de choses qui pourraient être faites. Les loyers en bas, selon moi, doivent être le plus commercial possible. Plus une ville est marchable, plus une ville sera culturelle, plus une ville sera économiquement viable. Les commerces en bas, aujourd'hui, si vous allez dans le Vieux-Montréal, toutes les épiceries sur McGill ont fermé l'une après l'autre. 1365 Pourquoi? Les loyers sont extrêmement dispendieux. On y vend de la *mozzarella di buffala* à 14,99 \$, on y vend de l'huile d'olive à 19,99 \$; ce n'est pas des commerces de fréquentation quotidienne. Il faut s'assurer que l'on mette en place une trame urbaine qui permette aux gens dans les différents secteurs de vivre, de marcher et de s'approprier leur quartier.

1370 Une idée que je lance comme ça, c'est de dire pourquoi est-ce qu'on ne fait pas une coopérative? On va faire des *deals* avec les entrepreneurs et nous allons – les entrepreneurs immobiliers – et nous allons leur dire : « Très bien. On va faire approuver vos projets, mais assurez-vous par contre que le commercial soit à 6,50 \$ le pied carré en bas. Transférons le commercial à des coopératives qui vont permettre, après, la location à des nettoyeurs, à des épiceries, à des 1375 galeries d'art et à je ne sais quel autre entrepreneur qui voudra se lancer là, pour que la trame sociale fonctionne. »

On ne peut pas avoir, comme on va l'avoir malheureusement dans Griffintown aujourd'hui, de la monoculture. On est en train de mettre dans Griffintown des gens de 50 ans et plus, riches, qui viennent de la banlieue et on n'est pas en train de créer un climat d'un quartier qui va pouvoir dans 1380 20 ans, dans 25 ans, perdurer. Pour moi, c'est une priorité. C'est un élément primordial du développement et du positionnement de Montréal.

1385 À ce titre-là, je vous dirais que l'intégration de la culture est extrêmement importante. Non seulement est-ce qu'on veut intégrer du commercial, on veut intégrer du logement social et on veut intégrer du logement culturel, des ateliers d'artistes et également des endroits de diffusion. Il faut que tout ça soit accessible à pied, facilement, pour que les quartiers se développent. Griffintown n'est qu'un exemple. Il faut qu'on fasse la même chose et on le fait très bien dans quelques quartiers à Montréal, il faut s'en inspirer.

1390 Je pense qu'un autre élément qui est important quand on parle de monoculture, je vous donne l'exemple fantastique des ateliers d'artistes que la Ville a mis en place et on va en parler aujourd'hui. Je trouve ça fantastique. Est-ce que dans les prochains projets d'artistes, est-ce qu'on peut intégrer ces ateliers d'artistes-là à travers une trame urbaine plus étendue? Est-ce qu'on peut installer trois, quatre studios d'artistes sur telle rue, trois, quatre sur une autre, pour que les artistes
1395 soient en contact avec tous les citoyens? L'important, c'est que le citoyen se sente heureux et je pense que c'est la responsabilité première d'une ville de s'assurer du bonheur de son citoyen. Pensez-y. Vous allez me trouver un peu ésotérique, mais en tant qu'homme d'affaires, je pense que le critère numéro 1 qu'une ville devrait juger annuellement, c'est le bonheur de ses concitoyens.

1400 Naturellement, pour la culture, il faut une implication du privé. Le privé va s'impliquer. On a vu aujourd'hui le rapport Bourgie qui va être déposé, pas aujourd'hui mais le 11. Je pense qu'il va y avoir des pistes importantes à ce niveau-là. Les entreprises culturelles aujourd'hui génèrent des revenus autonomes. On n'a pas le choix de générer des revenus autonomes. Si on ne génère pas du revenu autonome – je vous fais une petite démonstration.

1405 Je suis au Musée d'art contemporain. Notre budget annuel est de 11.5 M\$ annuellement. Le gouvernement nous impose des coupures depuis les deux dernières années. Cette année, on a été sauvé. Les deux dernières années, on a été coupé de 3 %. 3 % c'est 300 000 \$ par année. On a une masse salariale de 4 M\$ annuellement. On a une inflation au niveau des salaires à cause des
1410 conventions collectives qu'on a mises en place, on a une inflation de 2.8 % annuellement. 2.8 % annuellement, c'est 3 % de 4 M\$, c'est 120 000 \$. 300 000 \$ de coupure, c'est 420 000 \$. Je vais vite là mais où je veux en venir, c'est la chose suivante. C'est que dans un musée, on a des frais

1415 fixes. Mes frais fixes au Musée d'art contemporain sur un budget de 11,5 M\$, c'est 10 M\$. 1 M\$ de taxes à la Ville de Montréal; 1 M\$ de loyer à la Place des Arts; 4 M\$ de salaires; et j'en passe. Il me reste 1.5 M\$ de frais variables. Et qu'est-ce que c'est les frais variables? C'est le contenu. C'est le contenu culturel. C'est ce que nous offrons à la population. Et quand arrive une situation où on est amputé de 500 000 \$ par année parce qu'on a une coupe de 3 % et parce qu'on a des augmentations au niveau de l'inflation de 120 000 \$, on est à 420 000 \$, qu'est-ce qu'on coupe? Le contenu. On coupe ce qui est le plus important pour la population et c'est la décision la plus simple.

1420 C'est la décision la plus facile.

Alors moi, ce que je dis aujourd'hui, c'est regardons aujourd'hui comment est-ce qu'on peut en culture implanter des façons d'être plus efficace, des façons créatives d'être plus efficace. Un. Deuxièmement, il faut développer les revenus autonomes. Les revenus autonomes, ça peut être

1425 trois choses : un, les commandites. Les commandites à Montréal, vous voyez, vous faites le tour, vous voyez les festivals, vous voyez les sociétés d'État, vous voyez les musées, elles sont toutes les mêmes. Banque Nationale, Desjardins, Hydro-Québec, Bell Canada. Savez-vous quoi? C'est très difficile de signer des ententes à long terme. La commandite, ce n'est pas un actif sur lequel une société culturelle peut compter à long terme. Quand ça passe, on est content. Mais si on est affecté, l'impact est drastique. Une perte de 200 000 \$, il peut se prendre – la décision de couper une commandite peut se prendre en vingt-quatre minutes.

1430

Au niveau des dons, au Musée d'art contemporain, on a travaillé très, très fort pour développer la donation. Statistique intéressante. Moi, je pense personnellement que la culture remplace l'église. Ma spiritualité, je la retrouve à travers la culture que je consomme. Mais savez-vous quoi? En termes de donation, ça n'a pas suivi. Sur 1 \$ que les Québécois donnent, 38 % s'en vont à l'église; 24-25 %, je pense, s'en va en santé; après ça, il y a l'éducation. Et là, nous, la culture, 1 %.

1435

La pertinence du rapport Bourgie aujourd'hui, c'est quoi? C'est de développer des habitudes de donation, des habitudes philanthropiques que l'on pourra implanter pour le long terme. Ça n'a pas de bon sens que dans l'argent que les Québécois donnent, il n'y en ait que 1 % qui s'en va en culture.

1440

1445 Maintenant, le fonds de dotation du MAC est passé – on génèrait il y a peut-être cinq ans, 150 000 \$ par année, on en génère aujourd'hui 1 M\$ par année, l'année prochaine. Cette année 750 000 \$ mais j'ai mis beaucoup de pression sur mon président de fondation, François Dufresne, puis je suis bien content qu'on soit filmé aujourd'hui - François, comme ça, ça va être bon pour la postérité. Il m'a promis qu'on ferait 1 M\$ l'année prochaine. Alors 1 M\$, c'est bien, mais un fonds de
1450 dotation, ça sert à quoi? Un fonds de dotation, ça sert à permettre à une institution culturelle de pouvoir souffler un peu. On ne peut pas prendre cet argent-là puis le mettre entièrement dans notre budget d'opération. On ne va pas chercher des dons pour payer notre facture d'épicerie. On va chercher des dons pour s'assurer qu'on puisse le mettre dans le contenu, qu'on puisse le mettre dans l'acquisition d'œuvres d'art et qu'on puisse le mettre dans un projet de transformation du
1455 musée, un projet qui me tient particulièrement à cœur.

 Alors la donation, on génère 1 M\$, 4 % de 1 M\$, c'est 40 000 \$ par année. 40 000 \$ sur un budget d'exploitation de 11,5 M\$, est-ce qu'on s'entend que c'est une goutte d'eau dans une mer? Ça ne changera pas grand-chose. Alors il nous reste quoi? Il nous reste les revenus autonomes. Et
1460 les revenus autonomes pour les institutions culturelles, c'est primordial. Il faut que nous soyons en mesure de travailler sur l'augmentation des revenus de billetterie, des revenus d'entrée de nos institutions culturelles pour leur survie. Et ça passe par, je pense, une meilleure commercialisation parce que 1 \$ de marketing est un investissement dans la génération de revenus. On dépense un en marketing, on va générer quatre de revenus d'entrée ou cinq dollars de revenus de billetterie.
1465 Aujourd'hui, trop d'institutions culturelles, trop d'organismes culturels pensent que le marketing est une dépense. Ce n'est pas une dépense, c'est un investissement.

 Deuxièmement, il est primordial que les organismes culturels comprennent l'importance des abonnés. Parce que les abonnés, ce sont des revenus récurrents. Quand on établit une relation
1470 avec un abonné, cet abonné-là, il y a des fortes chances qu'il renouvelle son abonnement l'année d'après. Oui, il y aura peut-être 3, 4, 5 % de gens qui ne seront plus abonnés, mais il y a 95 % des revenus qui vont demeurer. Et c'est cette certitude-là au niveau des revenus qui est primordiale parce que quand on fait un budget dans un organisme culturel, il faut savoir où on s'en va. On ne peut pas se permettre au bout d'une année d'arriver avec un déficit de 3-400 000 \$, et ça nous est

1475 arrivé à l'Opéra de Montréal. Il a fallu prendre des décisions extrêmement difficiles à l'Opéra de Montréal. On a réussi à éponger un déficit de 2.5 M\$ en deux ans. Mais je ne peux pas vous dire que ça a été très facile.

1480 Je termine sur un élément important. Je voulais naturellement vous parler d'art public aussi mais comme le temps presse, je vais tout de suite conclure non sans vous parler quand même une minute d'art public. L'art public, c'est un art que tout le monde peut fréquenter, que tout le monde peut voir. L'art public, c'est une façon de faire rentrer dans la vie de tout le monde l'art au quotidien. C'est une façon de dynamiser la ville, c'est une façon d'améliorer la promenade lorsque les gens marchent, d'améliorer la promenade, d'améliorer le plaisir, le bonheur que les Montréalais ont à se promener d'un endroit à l'autre.

1485 Aujourd'hui, en art public, je prends l'engagement de livrer pour Montréal dix œuvres d'art majeures en dix ans pour Montréal. Et ça exclut tout déménagement éventuel du Calder. La créativité doit être partout : aux travaux publics, aux sports et loisirs, à la voirie, au niveau de tout ce qui peut être les plans sociaux qu'on doit mettre en place. Il faut toujours réfléchir créativement, essayer de réinventer les façons de voir les choses.

1490 La créativité doit être partout, sauf aux finances. Ça c'est très important. Cette créativité doit se concerter, elle doit être orchestrée. Les échanges se doivent d'être constants. En opposition au « chacun pour soi », je propose le « tous pour nous », ce champ de pluriculture auquel j'ai fait référence. Et j'invite chacun d'entre vous ici à démontrer votre ouverture et votre volonté à changer Montréal pour de bon en invitant un peu de culture différente à vous côtoyer et à vous inspirer au quotidien.

1495 Je propose également qu'à l'instar de Montréal, métropole culturelle qui est un forum où les décisions, le décisionnel est réuni pour se concerter, je propose qu'à l'instar de Montréal, métropole culturelle décisionnelle, on mette en place un Montréal, métropole culturelle opérationnelle. On a au sein de la salle ici des gens qui travaillent fort tous les jours au développement de la culture à Montréal. Est-ce qu'on peut trouver un endroit, un forum où on va se réunir trimestriellement pour orchestrer nos efforts et s'assurer que nous allions tous dans la même direction et qu'il n'y ait pas de

1505 chevauchement ou qu'il n'y ait pas d'idée – les idées contraires, parfait. Ayons un forum pour ça. Mais il faut se concerter, il faut qu'on travaille ensemble.

Je pourrais vous donner des exemples innombrables. Aujourd'hui, ça se fait par bouche à oreille. Une rencontre de l'un avec un tel : As-tu pensé à telle affaire? As-tu parlé à cette personne-
1510 là? Est-ce qu'il y a moyen de mettre en place un forum qui va nous permettre d'être plus performants et plus efficaces? C'est ma proposition.

Je vous remercie énormément de m'avoir écouté. Un Montréal culturel fort va générer un Montréal économique fort. Et ça, c'est extrêmement important pour moi. Merci beaucoup.

1515

Mme LOUISE ROY :

Merci beaucoup, Monsieur Taillefer. Je vous avoue que c'est un discours qui est un peu nouveau, en tout cas pour moi, dans le domaine culturel et on va avoir l'occasion d'y revenir parce que vous réagissez vraiment comme un entrepreneur. J'aimerais ça tantôt que vous nous parliez
1520 aussi de la relation à établir avec la Ville dans ce contexte de mise en valeur de l'entrepreneuriat.

Alors on va entendre maintenant madame Anne-Marie Jean. Madame Anne-Marie Jean est directrice générale de Culture Montréal. Alors à elle de nous donner son point de vue sur la question
1525 de l'élan créatif et comment le favoriser.

Mme ANNE-MARIE JEAN :

1530 D'abord, bonjour à tous et merci pour cette invitation. À titre d'introduction, j'avais pensé vous dresser un tableau rapide par quelques chiffres de ce qu'est Montréal, métropole culturelle. Certains chiffres vont corroborer ce que madame Roy vous a dit en introduction, alors je serai assez brève.

1535 Selon une étude réalisée par la firme *Hill Strategies* en 2010, des 30 200 artistes répertoriés au Québec, 13 400, soit 44 % sont à Montréal, alors que la Ville ne regroupe que 21 % de l'ensemble de la population active du Québec. Aussi, 35 % de l'ensemble des travailleurs culturels québécois sont à Montréal. Ça représente près de 105 800 personnes.

1540 Notre réputation hors frontières s'appuie aussi sur une très haute densité de spectacles pour une ville de la taille de Montréal. Environ 8 000 représentations dans plus de 150 salles, vues par près de 3.5 millions de spectateurs par année. Les musées contribuent grandement au rayonnement de la métropole. La soixantaine d'institutions muséales réparties sur l'île reçoivent 5.2 millions de visites par année – je crois que mon PowerPoint n'est pas placé au bon endroit. Je pense que ça ne fonctionne pas, elles n'ont pas été placées dans l'ordre, alors je vais laisser ça et je
1545 vais continuer de vous parler – c'est sans compter les 700 ateliers d'artistes qui sont déclarés, vous en avez parlé tout à l'heure, la trentaine de centres d'artistes autogérés qui positionnent bien Montréal sur la planète de l'art contemporain.

1550 Montréal est aussi une ville universitaire avec ses quatre grandes universités, centres de recherche, ses écoles supérieures d'arts. *The Best Student Cities in the World 2012 Ranking* la classait 10^e au monde, 2^e en Amérique du Nord et 1^{ère} au Canada. Dans une étude parue en 2010, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec estimait à 388 M\$ la valeur des exportations du cinéma et de la télévision en 2006-2007; celle des arts de la scène à 44 M\$; et celle du domaine du livre à 77 M\$. Les retombées économiques annuelles totales du secteur de la culture
1555 à Montréal sont évaluées à 12 G\$.

Je pourrais continuer comme ça à vous donner des chiffres, ça pourrait être assommant mais certains d'entre eux sont assez éloquentes et illustrent bien pourquoi nous revendiquons le titre de métropole culturelle pour Montréal.

1560

Le Plan de développement de Montréal doit devenir LE plan fédérateur, celui qui englobe tous les autres. L'apparent manque de dialogue entre les plans, schémas et autres outils de planification élaborés au cours des dernières années à Montréal peut en représenter la faiblesse actuellement. On peut s'interroger sur les mécanismes qui permettront ce dialogue entre le PDM et le PMAD, le Plan de développement économique, les multiples PPU, le Plan de développement durable, Montréal 2025, Montréal ville UNESCO de design ou le Plan Montréal, métropole culturelle 2007-2017.

1565

Pour ce dernier, par exemple, on fait dans le PDM quelques allusions à la culture par des généralités, sans toutefois lier les orientations avec celles qui sont contenues dans le plan d'action de la métropole culturelle pourtant en marche depuis 2007. Sans alourdir par la répétition de l'intégralité du plan, il faudrait à tout le moins reconnaître son existence et faire les liens appropriés.

1570

En parallèle, ce sont les moyens financiers et règlementaires nécessaires à la mise en œuvre de tous ces plans qui représentent le plus grand défi. Le terme *leadership* est sur toutes les lèvres par les temps qui courent et presque chacune des personnes qui s'est présentée à cette tribune a parlé de l'importance pour Montréal de l'exercer. La recherche des moyens financiers en requerra une bonne dose. Plusieurs initiatives dépendent en effet de partenariat à établir, poursuivre ou renouveler avec les autres paliers de gouvernement ou avec le secteur privé. Le défi de tous ces exercices de planification, c'est la cohérence dans l'action.

1575

Il faut se questionner sur les mécanismes et les moyens qui assureront la mise en œuvre du plan et prévoir les mécanismes de suivi et de reddition de comptes qui nous permettront de vérifier régulièrement si on progresse et de procéder aux ajustements nécessaires.

1580

1585

Une des premières forces de Montréal, notre capacité à travailler ensemble.

Culture Montréal considère la culture comme une des assises du développement des territoires. Vous n'en serez pas surpris. Notre approche s'inscrit dans une mouvance internationale pour l'intégration de la culture à titre de quatrième pilier du développement durable.

1590

Cette vision s'est notamment cristallisée par l'adoption en 2005 de la Convention sur la diversité des expressions culturelles et par la signature par au-delà de 250 villes dans le monde, dont Montréal, de l'Agenda 21 de la culture promu par l'Organisation internationale cités et gouvernements locaux unis. Notre vision du développement durable est également en phase avec celle mise de l'avant dans l'Agenda 21 de la culture pour le Québec. Un des principes de l'Agenda 21 c'est la collaboration. Alexandre en a parlé un peu tantôt.

1595

Un exemple probant de collaboration : celui du Comité de pilotage Montréal, métropole culturelle qui rassemble les représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement du Québec, de la Ville de Montréal, du milieu des affaires et de la culture. Il est important de noter que malgré les changements de politique à tous les niveaux de gouvernement, le Comité de pilotage est en place depuis 2006.

1600

C'est ce qui a donné un élan aux grands projets culturels des dernières années. Pensons par exemple, au Quartier des spectacles. Ça faisait dix ans qu'on en parlait. Le Comité de pilotage en a fait une priorité et le projet a été réalisé.

1605

J'aborde cette question en lien avec le Plan de développement de Montréal car c'est cette structure de gouvernance souple, inscrite dans la continuité, qui permet de réaliser le plein potentiel du plan. Nous croyons que le Plan de développement de Montréal doit aussi être doté d'un tel mécanisme.

1610

Une autre force de Montréal : son pouvoir d'attraction. Montréal est un lieu de rencontre pour des artistes provenant de partout sur la planète. Ils y trouvent une richesse, une diversité mais aussi des moyens abordables de créer. Entre autres, un accès facile aux lieux de création et de diffusion, de la mise en réseau et du soutien.

1615

1620 En ce sens, il faut bien sûr que la Ville donne les moyens à son Conseil des arts de mieux soutenir toute cette effervescence artistique. Mais il faut aussi préserver cette qualité de vie pour les artistes. Avec le *boom* immobilier que connaît Montréal, les lieux de création n'échappent pas à la pression. Il faut donc urgemment mettre en place les mesures réglementaires et financières pour que les artistes continuent de vivre et créer à Montréal.

1625 Autre force de Montréal : la participation citoyenne. On parle de force créatrice mais les citoyens sont aussi une de nos forces. Nous parlons en connaissance de cause. Les cafés citoyens que nous avons tenus en 2012 e 2013 nous ont permis de voir la volonté et la fierté des citoyens à s'engager dans le développement de leur quartier. Dans une métropole culturelle digne de ce nom, la présence des arts, de la culture et du patrimoine doit se faire sentir sur tout le territoire, dans tous les quartiers et arrondissements.

1630 Les arts, la culture et le patrimoine doivent être portés par les citoyens et inscrits comme une dimension essentielle de la vie en communauté. Les citoyens de toutes origines doivent se sentir interpellés par cette invitation à participer.

1635 La Ville a un rôle à jouer pour soutenir les initiatives et les projets issus des quartiers. Depuis quelques années, par exemple, on voit émerger des festivals à l'échelle locale : Mentionnons entre autres la *Rue qui t'étonne* dans Rosemont-La Petite-patrie, *Nuit Blanche sur Tableau Noir* sur le Plateau-Mont-Royal, le *Festival des films pour enfants* au Cinéma Beaubien et le *NDG Arts Week* à Notre-Dame-de-Grâce. On sent ce désir des créateurs, artistes, artisans et institutions d'occuper la rue et d'interpeller les citoyens dans leur quartier, dans leur milieu de vie.

1645 Quand on pense ou repense un quartier, il faut tenir compte des services culturels de proximité. Il importe d'identifier le point d'ancrage de la vie culturelle dans les quartiers. Le réseau des maisons de la culture est une force. Toutefois, ce n'est pas qu'à travers ses propres institutions – les maisons de la culture ou les bibliothèques – que la Ville peut jouer son rôle pour favoriser l'accès aux arts et à la culture. La Ville doit sortir un peu de son cadre d'intervention habituel et jouer un rôle de facilitateur entre autres pour mettre en lien et se mettre en lien avec les autres institutions

qui ne sont pas sous sa gouverne et avec les acteurs du développement de la métropole culturelle à l'échelle des quartiers.

1650

La Ville doit se doter de nouveaux mécanismes de soutien. Encore une fois, nous nous basons sur nos observations de travail de terrain, nos cafés citoyens. De ce vaste exercice de consultation, on retient une volonté de rapprochement, de proximité art, culture et communauté et une volonté de la part des acteurs locaux des citoyens à s'engager.

1655

Pour renforcer l'identité de Montréal, on pourra entre autres miser sur la personnalité des quartiers. Nous avons une ville à échelle humaine qui permet aux citoyens de s'approprier les espaces publics, reste à leur en donner les moyens. Merci.

1660

Mme LOUISE ROY :

Merci beaucoup, Madame Jean. Merci beaucoup. Alors je voudrais vous présenter Jean-Robert Choquet. J'imagine qu'une bonne partie d'entre vous, vous le connaissez déjà. Jean-Robert est bien discrètement assis à la table là-bas de la Ville. Donc Jean-Robert Choquet est directeur culture et patrimoine à la Ville de Montréal et si jamais tout à l'heure dans le cadre des échanges, il y a besoin d'interroger la Ville sur ses perspectives, il sera là pour répondre.

1665

Alors notre prochaine intervenante est madame Louise Hodder qui est présidente de l'organisation Ateliers Créatifs de Montréal. On vous écoute, Madame Hodder.

1670

Mme LOUISE HODDER :

Bonjour tout le monde! Ateliers Créatifs Montréal est un organisme sans but lucratif qui vise vraiment de prévenir l'exode qu'on a senti historiquement des artistes dans les quartiers où ils se sont établis et on a à notre actif plusieurs réalisations qui sont d'ailleurs grâce au seul représentant du Service de la culture de Montréal qui est ici et évidemment plusieurs des fonctionnaires de la Ville, Culture Montréal aussi qui a été d'un grand appui et les artistes eux-mêmes. Donc c'était juste une petite entrée en matière.

1675

1680 L'autre chose, je voulais me permettre peut-être une petite réaction aux propos de monsieur
Taillefer, juste question de créer le débat. Je sens qu'il aime ça, je suis sûre qu'il est capable d'en
prendre, mais je pense en fait dangereux de vouloir installer les artistes à des endroits qui nous
servent nous, mais qui ne servent peut-être pas le premier objet de l'artiste créateur de son atelier
où il veut s'installer. En fait, on a déjà à Montréal beaucoup d'artistes qui sont installés dans des
1685 lieux industriels. Dans certaines situations, ils sont menacés d'éviction. Notre première
responsabilité, c'est de les maintenir là où ils considèrent important de travailler ou vouloir travailler.
Et c'est là-dessus qu'on travaille.

1690 Je pense que si on réussit à faire en sorte qu'ils se sentent moins menacés, qu'ils ont des
locaux de travail qui sont abordables, leur relation avec la communauté va être encore plus riche et
créera un patrimoine vivant que monsieur Bumbaru s'empressera de sauvegarder pour nous dans
les années futures.

1695 Je fais un peu de pouce sur les propos de madame Jean pour vous parler aussi, en fait,
d'un enjeu qui me tient à cœur. Dans ma carrière, j'ai beaucoup travaillé au niveau du
développement économique et je vous dirais que l'angle que je vais prendre à la culture, c'est un
angle aussi de développement économique et d'urbanisme – que je ne connais pas du tout
l'urbanisme mais ce n'est pas grave, je vais en parler quand même – et pour vous parler d'un lien
direct en fait avec l'élan créatif qui est le sujet qui nous est demandé.

1700 En fait, c'est la notion de l'utilisation de l'urbanisme pour maintenir des secteurs d'emploi.
On a parlé plus tôt d'un projet qui existe pour le patrimoine religieux qui s'appelle la fiducie patiente
ou je ne me rappelle pas du terme exactement, mais si on était capable à Montréal d'avoir la
patience, le courage de préserver des secteurs d'emploi qui existent déjà dans plusieurs quartiers,
1705 des fois, c'est un secteur, un quartier complet, Chabanel, Mile End, Est du Plateau, Centre-Sud, des
fois ce sont des bâtiments qui sont des bâtiments de travail des secteurs d'emploi, donc qui ont
historiquement occupé peut-être des emplois manufacturiers, qui ont été en transition et qui
maintenant sont occupés par d'autres fonctions et si – en fait, la mort d'une ville passe par la
disparition des emplois. On en entend aux nouvelles régulièrement.

1710 Alors l'idée, c'est que si on était capable de, dans toutes les actions de réglementation, préserver ces secteurs d'emploi, avoir la patience qu'ils réattirent d'autres personnes, on va peut-être sauvegarder quelque chose, un patrimoine en fait qui est très important pour Montréal et être un des éléments de recettes de plusieurs choses qu'on a entendu parler que sont les TOD – les *Transit Oriented Communities* – et bon, les autres choses qui sont importantes pour nous et qu'on partage tous cette vision-là. Donc ça, c'est une des premières choses que je dirais.

1715
1720 Puis ce qui est intéressant, puis là, c'est un peu l'idée de se donner des bonnes nouvelles aussi aujourd'hui, c'est de dire : je sens qu'il y a un mouvement dans ce sens-là. Je pense que les CDEC de Montréal appuient cette dimension-là, puis ils sont un peu les défenseurs aussi de cette approche de sauvegarder des secteurs d'emploi. Et on a dans le secteur culturel, en fait je dirais des personnes, des artistes qui ont eu le courage d'aller s'installer dans ces secteurs-là et qui, par le fait de s'installer et de donner un peu d'amour à ces lieux-là, les ont rendus *attractive* – je pense que ce n'est pas un mot en français mais en tout cas – les ont rendus intéressants et en les rendant intéressants, ils deviennent attirants pour des entreprises de *upperground* ou des entreprises de plus grande envergure, des *Jet Films*, des grandes compagnies et c'est fort intéressant. Par contre, ça fait en sorte que les artistes qui se sont établis là sont menacés d'éviction.

1725
1730 La bonne nouvelle, c'est que je crois qu'on partage avec la Ville de Montréal, avec le gouvernement du Québec, avec les fonctionnaires, avec les arrondissements, avec les élus, on partage cette vision qu'en gardant des artistes, les créateurs, les pauvres de ce monde parce qu'ils ne gagnent pas énormément mais qu'ils donnent une richesse incroyable à notre ville, on s'entend sur le fait que leur présence crée une force attractive qui n'est pas comparable, en fait, qui est durable si – en fait, qui attirent des entreprises de toutes sortes de secteurs à venir s'établir dans nos quartiers industriels, peuvent attirer des entreprises de l'étranger et que si on les maintient de façon pérenne, donc ces artistes qui sont de l'*underground*, si on les maintient dans ces espaces-là, on se donne une capacité d'attirer à long terme. Donc on n'est pas artificiellement un quartier créatif.

1735 On ne s'est pas créé – Soho, en passant, n'attire plus de créateurs, d'entreprises créatives; il attire, ils ont des gens qui sont là qui paient des grands loyers, ils ont des galeries d'art mais ils

1740 n'ont plus de production artistique. Donc Montréal a une avance dans ce sens-là, il y a une grande possibilité. Et il y a aussi un intérêt.

1745 Les quatre messages clés sont peut-être pour la clé d'un développement économique qui est comme rentable, en fait, c'est d'assurer le maintien de ce que nous avons de bien, le maintien de ce qui est déjà là. Pour pouvoir maintenir ce qui est déjà là, il faut connaître ce qui est déjà là.

1750 Peut-être le deuxième message, c'est l'objectif d'avoir une connaissance fine d'où sont les artistes. Ateliers Créatifs Montréal, la Ville de Montréal aussi, même la CDEC Centre-Sud-Plateau où j'étais avant, on pensait connaître pas mal le Mile End. On avait, grâce à une aide financière, pu faire un inventaire d'un quadrilatère de deux millions de pieds carrés. On a identifié 400 000 pieds carrés qui étaient du secteur créatif dont 200 000 pieds carrés pour les artistes eux-mêmes.

1755 On a découvert il y a quelques mois, qu'il y avait des artistes dans le *Bovril* qui étaient à quelques rues de là sur Van Horne et avenue du Parc. D'ailleurs, il y a une annonce qui a été faite hier sur une entente avec la communauté hassidim pour sécuriser les ateliers d'artistes dans ce bâtiment-là. Mais tout pour vous dire qu'il faut avoir la connaissance d'où se trouve l'activité créative à Montréal. C'est la première chose et c'est important. Il faut peut-être que dans – la recommandation, c'est qu'il y ait des organismes de développement économique local en collaboration avec la Ville et avec les partenaires locaux qui s'intéressent à la culture, puissent faire
1760 cet inventaire. Ce n'est pas simple mais je rêve du jour où quand madame Marois va faire l'énumération de qu'est-ce qu'il y a de culturel à Montréal, on puisse dire combien il y a de pieds carrés d'ateliers d'artistes à Montréal.

1765 Peut-être le troisième élément de succès pour moi, c'est la connaissance et la prévoyance des menaces qui planent pour les artistes. C'est-à-dire ce n'est pas une règle, ce n'est pas une recette, il n'y a pas juste une recette pour sauvegarder des ateliers d'artistes dans les quartiers. Dans le Mile End, par exemple, la menace n'était pas les condos mais était la location d'espace commercial et industriel de grande envergure, de 40 000 pieds carrés à des prix plus élevés.

1770 Le maire Ferrandez, avec son audace légendaire, a créé, a fait un moratoire en fait, a fait un
contrôle intérimaire pour la location d'espace commercial. Donc il a interdit la location de plus de
5 000 pieds carrés à une seule entreprise, qui était audacieux et très – les entreprises propriétaires
des immeubles étaient un peu sous le choc mais ils ont vite compris qu'il était intéressant de pouvoir
discuter avec le milieu des artistes, avec *Pied Carré* qui était le *Regroupement des artistes*, pour
1775 arriver à une entente de dire comment on peut sauvegarder les 200 000 pieds carrés d'artistes qui
sont là et nous, continuer comme entreprise immobilière à développer nos espaces.

Donc grâce à l'audace des élus, à la force de la réglementation municipale qui est en place
et au mandat que les élus ont donné aux urbanistes qui ont toutes les solutions en main, en fait tous
1780 les outils en main, si on leur donne le mandat, ils peuvent être les gardiens de cette vision de
développement de Montréal créatif en utilisant des outils à bon escient.

Dans d'autres secteurs, c'est la question du zonage, par exemple. Quand on parlait de la
mixité dans un zonage d'un quartier industriel, c'est la mort de la petite entreprise et c'est la mort des
1785 artistes. En fait, de la présence d'ateliers d'artistes. Alors pour moi, c'est la connaissance, la
prévoyance des menaces.

Le quatrième élément, c'est vraiment de valoriser l'audace et le partenariat avec le secteur
privé qu'on considérait comme étant les méchants, mais qui peuvent être de grands alliés dans la
1790 résolution de problèmes liés à la présence des artistes dans les quartiers.

Alors donc je termine sur ces propos mais je vous invite tous à peut-être échanger avec les
artistes de vos territoires pour voir quelle est la menace qui gronde et d'agir avec les élus
municipaux pour pouvoir sauvegarder leur présence. Merci.

1795

Mme LOUISE ROY :

Merci beaucoup, Madame Hodder. Merci infiniment. Alors on va entendre maintenant
madame Valérie Beaulieu qui est directrice générale de l'organisme La Ligne Bleue, réseaux et
1800 quartiers culturels. Madame Beaulieu.

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

1805 Bonjour! Depuis les toutes premières réflexions sur le projet de La Ligne Bleue jusqu'à son lancement l'automne dernier, l'accessibilité à la culture et la participation citoyenne étaient – sont toujours au centre de nos préoccupations. Aujourd'hui donc, j'avais envie de creuser avec vous la question de l'accessibilité. Est-ce que la culture à Montréal est accessible à tous? Et si oui, est-ce qu'on peut faciliter davantage cette accessibilité?

1810 La réflexion qu'on a faite depuis trois ans sur le concept d'accessibilité se décline en trois facteurs fondamentaux : l'accessibilité économique; l'accès au territoire; et l'accès à l'information. Donc je vais aller faire un petit *PowerPoint*.

1815 Donc mon premier point, je vais vous parler donc de l'accès d'un point de vue économique parce que dans le fond, quand on parle d'accessibilité à la culture, c'est souvent un réflexe qu'on a de penser à cet aspect-là économique parce qu'on se demande, on se questionne : est-ce que le prix des billets de spectacle est un frein pour les populations les moins nanties?

1820 Or, on constate qu'à Montréal, l'offre culturelle, je dirais gratuite ou abordable, est très, très abondante. D'abord, on a le réseau accès culture. Le réseau accès culture, c'est les maisons de la culture, c'est 24 diffuseurs culturels dispersés dans 19 arrondissements qui offrent annuellement environ 2 000 spectacles et 200 expositions.

1825 Ensuite, on a le réseau des bibliothèques. Les bibliothèques, c'est souvent le premier point de contact avec les nouveaux arrivants. Les bibliothèques nous proposent beaucoup, beaucoup, beaucoup d'animations culturelles gratuites.

1830 On a nos nombreux festivals. Montréal est une ville de festivals, qui ont presque tous une partie de leur programmation qui est gratuite et qui invitent un grand nombre de citoyens chaque année à venir assister, souvent à l'extérieur, à leurs activités.

1835 On a beaucoup d'initiatives d'événements spéciaux. Je pense à la Journée des musées montréalais, je pense aux Journées de la culture et il faut dire aussi, il faut mentionner tous les autres diffuseurs culturels qui ne sont pas partie de ces réseaux-là mais qui offrent souvent une programmation abordable parfois, pour certains spectacles ou expositions, une entrée gratuite, qui travaillent beaucoup aussi au niveau de la médiation culturelle. Et plusieurs tentent souvent de remplir des avant-premières ou des premières avec des billets offerts à la population.

1840 Malgré cette gratuité et une tarification abordable, les enjeux de participation, de développement public, d'assistance restent sensiblement les mêmes. La gratuité n'égale pas une salle pleine. Et toutes ces structures sont nécessaires mais malheureusement pas suffisantes si on veut augmenter la participation citoyenne. C'est là où les autres facteurs entrent en ligne de compte.

1845 Ce qui m'amène à l'accessibilité au territoire. L'idée à la base du projet de La Ligne Bleue, en fait, c'est de créer un réseau culturel autour d'une structure urbaine existante. Donc ce qu'on a voulu en fait démontrer à la population, c'est qu'autour de la ligne bleue du métro, il y avait beaucoup de diffuseurs culturels et ils étaient tous à proximité des stations de métro, donc faciles d'accès.

1850 Je pense que pour les Montréalais, il est somme toute assez simple en fait de se rendre un petit peu partout sur l'île pour prendre part à la vie culturelle. Les transports actifs, collectifs sont implantés sur une grande partie de l'île. On a bien entendu tout le réseau de la STM mais aussi les Bixi. Et là, vous me permettez de faire une légère parenthèse pour dire que bientôt, dans quelques années, nos concitoyens de Saint-Léonard et Anjou pourront eux aussi prendre part plus facilement à la vie culturelle avec le prolongement de la ligne bleue, mais bon, fin de la parenthèse.

1860 Donc si on incite davantage les citoyens à utiliser le transport collectif, le transport actif pour faire leurs sorties culturelles, si on leur indique comment se rendre en métro, en autobus, si on installe des bornes Bixi près des lieux de diffusion culturelle, ce sont des solutions qui, pour la plupart, sont déjà mises en place et qui facilitent cet accès-là à la culture.

1865 Et là, ça m'amène au troisième point et le plus important à notre avis et bien entendu donc l'accès à l'information. Ça rejoint vraiment le point de madame Hodder. Le citoyen doit pouvoir connaître l'offre culturelle. Plusieurs outils sont déjà en place pour permettre aux Montréalais de connaître l'offre culturelle. On a les différents médias, les campagnes de promotion d'élus, culturelle, même nous indiquent vraiment ce qui se passe dans la ville. Il y a des organismes comme *La Vitrine culturelle* qui est une base de données incroyable de tout ce qu'on peut faire à Montréal et des sites comme par exemple le site *Accès Culture* et *lalignebleue.ca*

1870 Les nouvelles technologies en fait nous permettent de créer ces outils-là, des outils qui peuvent être performants puis qui sont somme toute assez abordables pour qu'on répertorie l'offre culturelle puis qu'on puisse diffuser ce qui se passe à Montréal. Mais là, qu'est-ce qu'il en est sur le terrain? Parce que dans le fond, comment on incite les gens à passer du virtuel au réel? Est-ce qu'on peut vraiment aujourd'hui faire facilement le lien entre les programmations qu'on consulte
1875 virtuellement et les lieux qui les diffusent sur le terrain?

Et c'est ce qui m'amène à vous parler des signalétiques. Voilà le clou que je voulais enfoncer aujourd'hui. Pourquoi dans une grande ville comme Paris, même quand on la visite pour la première fois, on est capable de se repérer et de se rendre facilement aux installations culturelles?
1880 Mais parce qu'il y a une signalétique qui est très présente et qui est efficace.

Si on revient à Montréal, je vous donne un exemple : l'Oratoire Saint-Joseph. C'est un des lieux les plus visités chaque année à Montréal, avec je pense près de deux millions et demi de visiteurs par année. Mais quand on descend à la station de métro Côte-des-Neiges, aucune indication, aucune signalétique nous indique en fait par où passer, par où sortir pour se rendre à l'Oratoire Saint-Joseph.
1885

Quand j'ai commencé à travailler sur le projet de La Ligne Bleue, j'ai rencontré plusieurs personnes et j'ai rencontré Pasquale Iacobacci qui dirigeait à l'époque la *Casa d'Italia*. Il me racontait que quand il avait, disons le bonheur ou le malheur, de luncher sur les marches de la *Casa d'Italia* à côté du métro Jean-Talon, bien il pouvait passer son heure de lunch entière à indiquer aux passants où était le Marché Jean-Talon. Parce que dans le fond, qu'est-ce qui se passe? C'est que
1890

les indications à l'intérieur du métro, la signalétique à l'intérieur du métro et celle à l'extérieur du métro, donc celle qui appartient à la Ville, n'est pas la même. Donc on n'a pas les mêmes repères.

1895

Montréal devrait se doter d'une signalétique culturelle omniprésente dans toute la ville mais également à l'intérieur du métro. On doit retrouver les mêmes codes dans le souterrain ou dans la ville. Le citoyen, le nouvel arrivant, le touriste doivent pouvoir repérer facilement les lieux culturels lorsqu'ils voyagent en métro. C'est une information essentielle pour connaître l'offre et participer activement à la vie culturelle. Un plan de signalétique qui serait élaboré par la Ville mais en collaboration avec la STM pourrait être une incitation directe à utiliser le transport collectif pour faire nos sorties culturelles. C'est un outil simple mais qui peut également aussi faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Parce que pour s'approprier une ville, un quartier, il faut avoir une bonne connaissance de ses installations.

1900

1905

Juste vous imaginer, si tous les jours vous prenez le métro, vous descendez à la même station soit pour le travail, soit pour rentrer chez vous et qu'à tous les jours, vous voyez qu'à votre station de métro, il y a un musée, une salle de spectacles, un théâtre, une œuvre d'art publique pas loin, pourquoi pas, une bibliothèque, bien forcément un jour, vous allez avoir la curiosité d'aller voir, d'aller visiter, de prendre connaissance de cette programmation-là.

1910

Au Québec, on a des codes de couleurs pour la signalisation qui sont super bien ancrés. On a le vert pour les indications routières, le bleu pour les installations touristiques, le brun pour les parcs naturels. Mais pourquoi on ne développerait pas un code de couleurs pour les installations culturelles? Et pourquoi pas tant qu'à faire utiliser le beau rose de Montréal, métropole culturelle?

1915

Montréal est une référence en nouvelle technologie. Elle est reconnue pour sa créativité. Cette signalétique culturelle pourrait être le reflet en fait de Montréal. Et je propose même, pourquoi pas, de lancer un concours de design pour doter Montréal de cette signalétique culturelle qui serait une autre belle façon de se démarquer en vue de Montréal, métropole culturelle. Voilà. Je lance cette idée dans le cosmos.

1920

1925 Pour terminer, évidemment, accessibilité et participation culturelles sont étroitement liées. Pour augmenter cette participation, il faut faciliter au maximum l'accès à la culture. Pour revenir à mon questionnement du début, on peut conclure que oui, la culture est accessible à Montréal. Les structures et projets en place permettent d'avoir une offre culturelle gratuite et abordable et beaucoup d'initiatives sont déjà mises de l'avant pour que les gens utilisent davantage les transports actifs et collectifs pour leurs sorties culturelles.

1930 Si dans le cadre du Plan de développement de Montréal on désire se projeter dans l'avenir, en termes d'accessibilité à la culture, je pense sincèrement qu'une signalétique culturelle intégrée au décor urbain, esthétique et invitante est un outil nécessaire si on désire faciliter davantage l'accès et augmenter la participation à la culture. Merci.

1935 **Mme LOUISE ROY :**

1940 Merci, Madame Beaulieu. Un message qui est simple, direct et très focussé. Madame Régine Cadet maintenant. Elle va nous parler, elle est directrice générale et codirectrice artistique du MAI – Montréal, arts interculturels. Donc on va entendre parler des artistes de la diversité. Madame Cadet.

Mme RÉGINE CADET :

1945 Bonsoir tout le monde. Je vais mettre plutôt l'accent sur le rôle de la création et de la production interculturelle dans le dynamisme culturel de Montréal, de même que sur certaines conditions de leur renforcement, y compris le rôle attendu de la Ville.

1950 La contribution et l'apport des diverses communautés culturelles sont indéniables dans le dynamisme culturel de Montréal et nous pouvons qu'admettre que la diversité des pratiques provenant des artistes de ces communautés ne fait qu'enrichir continuellement le patrimoine montréalais.

1955 Toutefois, lorsque nous parlons de création et de production, cela sous-entend automatiquement moyens de financement, lieux de création et inévitablement lieux de diffusion. Je ne saurais toutefois rentrer dans le vif du sujet sans revenir à la consultation publique de février 2005 au cours de laquelle un mémoire avait été déposé par une délégation d'une trentaine de personnes de différents milieux des arts à Montréal s'étant donné pour mandat d'identifier des moyens d'accroître la présence des artistes, des organismes et des publics issus des communautés ethnoculturelles dans le paysage artistique montréalais. Cette même délégation avait également 1960 soumis par la suite ses recommandations auprès du Conseil des arts de Montréal et lors de cette même consultation, d'autres recommandations avaient été également soumises par le *Quebec Stand Firm* représentée par Zab Magoungou et Janet Lumb.

1965 Je peux aujourd'hui témoigner que certaines de ces recommandations ne sont pas tombées dans des oreilles de sourds et que plusieurs actions ont été entreprises par la Ville de Montréal par le biais de son Conseil des arts qui a répondu favorablement à ces propositions et adopté plusieurs mesures, telles que la mise en place d'un comité consultatif sur la diversité culturelle, l'embauche d'une agente de liaison et de développement de la diversité culturelle ainsi que la rédaction d'une politique de promotion et de développement de la diversité culturelle dans les arts pour les années 1970 2006-2010.

1975 Il y a eu un bilan fait de cette politique en 2011 signifiant que le conseil et ses partenaires avaient une meilleure connaissance de ces artistes et de leurs pratiques et que les artistes eux-mêmes étaient plus au fait des rouages du métier grâce à un meilleur accès à des ressources de formation et d'information et aussi que le milieu culturel était mieux informé, plus sensible et plus ouvert.

1980 Malgré ce bilan plus ou moins positif, il reste encore plusieurs défis à relever et force est de constater que les artistes de la diversité ont encore beaucoup de mal à obtenir des bourses et des subventions pour la création et la production de leurs projets et que ces artistes se sentent souvent isolés ou exclus, qu'ils sont souvent sous représentés sur les instances, notamment au sein des organismes artistiques, des institutions culturelles, des subventionnaires ou des conseils ou des regroupements et associations professionnelles.

1985 Encore une fois, le Conseil des arts de Montréal est très conscient et vient de lancer un plan d'action pour la diversité culturelle dans les arts 2012-2015. Ce plan d'action porte sur cinq axes qui sont la reconnaissance, le développement professionnel, la participation, la concertation et la valorisation. Ce plan est à mon avis complet et totalement valable dans la mesure où il prend en compte l'ensemble des enjeux et propose des actions concrètes et cohérentes.

1990 Alors dans ce sens, l'une de mes premières recommandations serait de donner les moyens financiers nécessaires au Conseil des arts de Montréal de rendre effectif ce plan d'action car, comme cela a été dit maintes fois, cela prend une décision politique pour diriger les fonds au bon endroit, pour que les changements puissent être opérés.

1995 Le Conseil des arts de Montréal est de bonne volonté mais cela prend des ressources et des expertises spécialisées pour vraiment comprendre et évaluer ces pratiques interculturelles, et ce, dans tous les styles, formes et disciplines artistiques. Cela permettrait ainsi de reconnaître de nouveaux modèles, de redéfinir convenablement les termes d'évaluation et d'attribution des fonds et, par conséquent, avoir un impact positif sur les moyens de création et de production interculturelle.

2000 Toujours dans cette idée de reconnaissance, la Ville devrait miser sur la connaissance fine – je vous rejoins, Madame, au niveau de la connaissance – des pratiques artistiques des communautés qui l'habitent et, par conséquent, miser sur la formation, formation des différents décideurs, des acteurs du milieu culturel, municipal, les travailleurs culturels entre autres du réseau *Accès culture* qui sont en lien direct avec ces communautés et leurs artistes et qui peuvent jouer un rôle significatif au niveau des possibilités de création et de diffusion de ces artistes.

2005 Dans ce processus de formation et de compréhension de ces pratiques artistiques interculturelles, il serait important de tirer profit également du travail effectué par divers organismes artistiques professionnels issus de la diversité culturelle qui œuvrent sur le terrain depuis de longues années et faire d'eux des partenaires et des alliés, des ressources à consulter lors de l'élaboration des politiques de développement culturel.

2015

Ce sont des organismes que vous ne connaissez sans doute pas, je parle du MAI que je dirige, le *Festival Accès Asie*, *Mémoire d'Encrier*, le *Black Theater Workshop*. Ces organismes sont des organismes reconnus par le milieu qu'ils ont contribué à développer et définir par leurs actions, la qualité et l'excellence de leur travail artistique. Ces organismes ont un grand vécu et une expérience du terrain qu'ils partagent activement avec toute la relève, y compris dans le système éducatif. Ils œuvrent au niveau de la création, à la production, à la diffusion, à l'éducation et l'édition, toutes disciplines confondues, soient le théâtre, la danse, la musique, la littérature, les arts visuels, etc. Ce sont des organismes qui détiennent un pouvoir de représentativité disposant de connaissance et d'une expérience spécifique en rapport avec certaines communautés en plein déploiement, communautés Afro-descendante, africaine, asiatique, arabe, etc.

2020

2025

Ces organismes forment un réseau de la diversité culturelle active en contribuant au transfert dynamique et multiculturel de compétences et d'expertise. Il se développe en leur sein une culture organisationnelle qui incite à la participation active des communautés, contribuant ainsi à accroître et à renouveler les publics à court et à long terme. Alors on parle de la participation et aussi du fait d'inciter au renouveau des publics.

2030

Je parle de réseau quand ces organismes sont réunis sous la nouvelle appellation du ResArtE – Réseau des artistes pour l'équité – qui succède au *Quebec Stand Firm*, un réseau à consulter selon moi absolument lors de recherche et de mise en place de mesures en lien avec la diversité culturelle dans les arts.

2035

Cela étant dit, pour poursuivre spécifiquement à propos de la création et de la production interculturelle, je ne saurais passer sous silence le fait que la Ville de Montréal, par le biais de son Service de développement culturel, ait reconnu dès 1999 l'importance d'un lieu de création et de diffusion des pratiques artistiques interculturelles en investissant de façon significative dans la mise sur pied du Montréal interculturel dont le MAI qu'il soutient depuis bientôt quinze ans. Je peux sincèrement dire que ne serait-ce pour la Ville, cet organisme ne saurait exister car étant son principal bailleur de fonds.

2040

2045 Le MAI est le seul organisme du milieu artistique montréalais et canadien investi d'un mandat explicitement axé sur la promotion des pratiques artistiques interculturelles. C'est un organisme de diffusion pluridisciplinaire en art contemporain interculturel.

2050 Selon moi, la Ville a tout intérêt à poursuivre ce partenariat et à continuer à investir dans un organisme qui constitue un modèle intéressant à étudier et éventuellement à reproduire car on s'en va de plus en plus vers des produits culturels métissés.

2055 Deux autres organismes ont émergé dans le paysage depuis peu pour répondre aux besoins criants des artistes des communautés culturelles, de se faire reconnaître et participer activement à la vie artistique et culturelle de Montréal. Je parle de *Diversité Artistique Montréal* qui a émergé de cette fameuse délégation et qui avait déposé un mémoire en 2005 et *Vision Diversité*. Chacun de ces organismes, également partenaires de la Ville, joue un rôle non négligeable et devrait également être consulté.

2060 Mes dernières recommandations seraient que la Ville de Montréal, par le biais du Conseil des arts de Montréal, travaille conjointement, d'une part, avec le gouvernement provincial afin qu'il adhère lui aussi à ces valeurs et l'amener à adopter lui aussi une politique d'équité ou encore de promotion de la diversité culturelle, et d'autre part, avec le Conseil des arts du Canada dont les résultats sont de plus en plus concluants en ce qui concerne l'équité dans les arts et grâce aux actions de leur bureau d'équité.

2070 D'autre part, la Ville devrait miser et investir dans, premièrement, la dissémination de l'information, encore une fois, dans l'idée d'informer le plus grand nombre de ce qui se passe et donc disséminer l'information auprès des artistes de ces communautés dans leur milieu de vie afin qu'ils sachent qu'il y a un Conseil des arts, où il se situe, ce qu'il fait, les programmes offerts, où sont les autres ressources, etc.

2075 Deuxièmement, le recensement des multiples artistes qui évoluent en marge du système, savoir ce qu'ils font, quels sont leurs lieux de diffusion; troisièmement, la réalisation d'études statistiques claires qui donneraient des informations pertinentes concernant cette sous

représentation, ce qui faciliterait certainement la prise de décision auprès des décideurs politiques. En ce sens, ce *Chantier Diversité* de Culture Montréal dont je fais partie avec madame Jean aurait probablement un projet d'étude à proposer à ce sujet.

2080 Pour conclure, la Ville devrait faire de la diversité culturelle dans les arts un thème transversal qui devrait être pris en compte dans tous les aspects et actions prévus dans les politiques et plans de développement culturel, ce qui n'est présentement pas le cas dans la Politique de développement culturel 2005-2015, ni dans le Plan d'action 2007-2017. On en invoque certes l'importance et la nécessité mais il n'y a pas vraiment d'axe de développement qui envisage des
2085 mesures très concrètes à cet égard. À mon sens, je pense que tout cela a déjà été exprimé auparavant par divers acteurs du milieu. Il ne reste donc qu'à passer à l'action. Merci.

Mme LOUISE ROY :

2090 Merci beaucoup, Madame Cadet. Bon, alors on a entendu parler de plusieurs choses, de pluriculture entre autres avec monsieur Taillefer, du rôle du Conseil des arts en général, d'un élan créatif montréalais qui doit être porté par les citoyens par madame Jean, l'importance de la fine connaissance de la réalité des créateurs, l'importance d'une signalétique de l'art public qui est une façon de dynamiser la ville et de la diversité comme axe transversal.

2095 Évidemment, s'il y a des gens qui veulent poser des questions, vous vous aventurez vers les micros. Moi, je commencerais avec vous peut-être, Monsieur Taillefer. Quand vous parlez de pluriculture et de l'importance pour les artistes ou les groupes culturels justement de se regrouper pour se renforcer, d'une part, et avoir encore plus d'impact et être encore plus présent et pouvoir
2100 finalement aussi se doter de conditions de production ou de conditions de diffusion plus intéressantes, est-ce que vous voyez la Ville là-dedans?

M. ALEXANDRE TAILLEFER :

2105 Évidemment, je pense que la Ville joue un rôle là-dedans extrêmement important. C'est sûr que quand les artistes se retrouvent ensemble, il y a une pollinisation entre eux qui est bonne. Moi,

je pense par contre que c'est important que ces ateliers d'artistes là se retrouvent un peu partout à travers la ville. Je pense qu'une ghettoïsation des ateliers d'artistes est probablement un élément sur lequel on pourrait avoir un débat par rapport à ça, mais un débat qu'on devrait avoir.

2110

Par contre, il y a un élément qui m'apparaît extrêmement important et où je vous rejoins, c'est que la gentrification aujourd'hui est un danger pour les ateliers d'artistes et c'est important qu'il y ait des ententes à long terme qui soient établies avec les promoteurs immobiliers pour s'assurer que ces ateliers d'artistes là, ces acquis-là ne disparaissent pas. Et c'est la même chose pour moi.

2115

Les ateliers d'artistes, c'est une chose. L'aspect commercial dans une ville, c'est une chose également. Le logement social, c'est une autre chose. On ne veut pas un plan Dozois artistique, on veut s'assurer que tout le monde se retrouve à travers une trame mixte dans une ville. C'est mon point de vue.

2120 **Mme LOUISE ROY :**

2125 Si on fait un peu de pouce là-dessus, Madame Hodder, vous avez parlé de l'importance du maintien des zones d'emploi et du courage que ça pouvait prendre au plan politique. Est-ce que dans votre esprit, dans une perspective de planification, il y a certaines zones prioritaires qui sont – en fait, qui pourraient être identifiées comme étant prioritaires? Parce qu'on sait qu'il y a déjà des artistes qui sont présents et où leur présence est mise en danger et justement, où pourrait s'appliquer cette recommandation-là ou cette proposition-là que vous faites de lier production culturelle et maintien des zones d'emploi?

2130 **Mme LOUISE HODDER :**

2135 En fait, le maintien des zones d'emploi, en fait, il y a plusieurs aspects peut-être. Le premier aspect, c'est évidemment dans les endroits où il y a déjà des emplois, c'est-à-dire où il y a déjà une occupation. Puis des emplois, on parle des ateliers d'artistes, c'est des emplois. Donc quand il y a déjà des emplois présents dans ces zones-là, évidemment, on veut les maintenir, on veut les confirmer comme étant des secteurs d'emploi. Ça, c'est le premier axe.

2140 Le deuxième axe, c'est peut-être dans certains arrondissements que je ne nomme pas mais où il y avait des terrains qui appartenaient au gouvernement, que ce soit fédéral ou provincial, qui se sont permis de modifier un zonage pour créer un zonage mixte et rendre cet espace-là inaccessible...

Mme LOUISE ROY :

2145 Absolument.

Mme LOUISE HODDER :

2150 ... à l'occupation commerciale de petite taille et évidemment aux ateliers d'artistes. Donc
peut-être que dans les terrains qui appartiennent au gouvernement, dans des secteurs industriels ou
un secteur d'emploi, ça serait important de pouvoir les maintenir en secteur d'emploi.

2155 Le troisième élément que je veux ajouter à ça, c'est qu'à Londres, ils ont fait quelque chose
qui est assez intéressant, qui est la loi, en fait je pense qu'il y a des urbanistes dans la salle qui
peuvent peut-être me corriger, c'est une loi ou un règlement, je ne suis pas certaine, mais qui oblige
– on appelle ça *regeneration*, c'est le tout premier développement d'un secteur d'un bâtiment doit
régénérer un pourcentage des emplois qui y étaient auparavant. Donc dans la réglementation
municipale, on pourrait y intégrer un : maintien des secteurs d'emploi; deux, une obligation par les
2160 promoteurs de régénération d'emplois. Les emplois peuvent être des artistes des ateliers d'artistes,
ça peut être du commercial, ça peut être des ateliers, ça peut être plusieurs choses.

Mme LOUISE ROY :

2165 Monsieur Choquet, comment vous réagissez à ça? D'abord, là je vous parle un peu
d'expérience. Nous, à l'Office, on vient tout juste de siéger sur plusieurs plans particuliers
d'urbanisme où la question des ateliers d'artistes est revenue. Le dernier en ligne, en liste, c'est le
plan de développement de la zone qui va faire le tour de la gare de triage d'Outremont, l'Université
de Montréal va prendre de l'expansion.

2170 Est-ce que cette question-là de la présence des ateliers d'artistes, elle est examinée d'une
manière assez systématique à la Ville chez vous, d'une part, puis en relation avec la planification du
côté de l'urbanisme? Et comment vous réagissez à la proposition de madame Hodder de confirmer
jusqu'à un certain point par la réglementation ou autrement la présence des ateliers d'artistes dans
certaines zones par le zonage d'emploi, le secteur d'emploi?

2175

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2180 La première chose que je dirais, c'est qu'il y a eu – je ne sais pas si on peut appeler ça un
changement de paradigme, juste une tendance qui ne me semble pas passagère mais on dirait que
maintenant, tout le monde veut tout faire dans un loft : vivre, résider, travailler, etc. Vous allez dans
des centres commerciaux flambant neufs et on transforme les boutiques en loft. On les vieillit
comme dans un décor de cinéma pour que ça ait l'air un petit peu *trash* et finalement, les artistes qui
étaient auparavant à peu près les seuls qui acceptaient de vivre dans des conditions, dans des
2185 immeubles qui étaient un peu décatés, un petit peu à l'abandon mais qui étaient quand même
encore solides et tout ça, se retrouvent avec une concurrence effrénée pour des immeubles
auparavant qu'ils étaient à peu près les seuls à vouloir habiter à des coûts qui étaient forcément très
bas.

2190 Et si on ajoute ça, plus le fait qu'il y a un développement immobilier – puis je ne sais pas si
on peut appeler ça un *boum* mais en tout cas, il y a certainement une tendance immobilière à la
hausse à Montréal un peu partout – inévitablement, on se retrouve à faire des réflexions du genre
pour protéger des zones d'emploi, qui me semble, moi, quelque chose de fondamental et
effectivement, on est tout à fait d'accord avec cette approche-là.

2195 Zone d'emploi, c'est parce que si on le dit de façon plus – zone d'emploi, c'est un terme
d'urbanisme et tout ça – si on est dans un quartier, il y a des immeubles qui ne sont pas beaucoup, il
y a des zones résidentielles. Tout à coup, on se retrouve avec un immeuble qui a l'air d'une
ancienne usine, qui est un peu moins chic, etc., mais il y a des gens qui travaillent dedans. Le fait
que des gens travaillent dans cet immeuble pas beau ou pas chic ou etc., fait que les gens ont peut-
2200 être le goût de vivre dans le même quartier. Puis finalement, cette mixité-là, elle se fait aussi de
cette façon-là.

2205 Il ne s'agit pas de parquer tous les artistes dans le même immeuble mais des immeubles
industriels, il y en a un peu partout à Montréal, en tout cas dans beaucoup de quartiers centraux. Ils
ne sont pas tous des mégastructures comme sur la rue de Gaspé ou à Chabanel mais c'est des
immeubles dans lesquels il y a un potentiel, et à partir du moment où effectivement un règlement ou

2210 une absence de règlement d'urbanisme fait qu'on peut transformer facilement ces immeubles-là en lofts résidentiels – qu'on appelle des condos mais dans ce cas-là avec le chic authentique de vivre dans une ancienne vraie usine qui est maintenant dans laquelle on peut avoir des condos assez luxueux – bien, forcément, ces immeubles-là, on ne peut pas les reproduire, on ne peut pas construire des nouveaux immeubles neufs qu'on va transformer en ateliers d'artistes parce que ça va être au prix de 2013, ce n'est pas au prix d'un immeuble qui est déjà payé depuis longtemps.

2215 Donc cet élément-là qui a l'air d'être un truc parmi d'autres, à notre avis, est un élément central de la protection et de la mise en valeur d'ateliers. Et plus que ça, du développement de vie de quartier qui soit vraiment mixte. Et pour moi, la vraie mixité, c'est être aussi capable de travailler dans son quartier autant que possible.

2220 **Mme LOUISE ROY :**

Madame Jean, vous voulez réagir à ça?

Mme ANNE-MARIE JEAN :

2225 Oui. En fait, ce que je pourrais dire, c'est que comme vous l'entendez, Jean-Robert Choquet est très, très au fait de ce dossier-là puisque ça a été documenté par son service entre autres depuis plusieurs années. Il y a des études qui existent sur les lieux qu'ont choisis les artistes pour installer leurs ateliers. En fait, ils sont beaucoup effectivement dans des bâtiments industriels désaffectés.

2230 Notre économie à Montréal a changé, ces bâtiments-là se sont vidés, ils les ont utilisés. Ils sont aussi le long des axes, des voies ferrées parce que ces édifices-là sont particulièrement – longent les voies ferrées à Montréal entre autres et donc on sait ça. Le Service de développement culturel sait ça.

2235 Mais ça ne percole pas dans tout l'appareil à la vitesse à laquelle on voudrait que ça percole. Parce qu'on a des études en main depuis 2000, alors on est encore en train de travailler à trouver des solutions pour que les listes puissent créer là où ils ont choisi de s'installer. Ils se

2240 regroupent dans ces lieux-là pour toutes sortes de raisons dont celles de se côtoyer et de faire des projets ensemble mais aussi parce qu'ils ont accès à des services de proximité, parce que les lieux, ces lieux-là sont un peu à l'écart des habitations dans certains cas – ça, aussi, il faut faire attention à ce qu'on construit autour de ces endroits-là. Louise parlait tantôt de connaissance fine, bien il faut savoir qui occupe les édifices avant d'accorder des permis de construction pour une résidence de personnes âgées à côté d'un lieu de création où il y a des gens qui utilisent des matières un peu dangereuses, qui font du bruit, etc.

2245 Alors la cohérence dans l'action dont je parlais tout à l'heure, c'est ça, en fait. C'est de dire qu'on connaît très bien l'enjeu dans un service à la Ville, on y travaille beaucoup mais les collègues de l'autre côté qui font du développement économique et tout ça n'ont pas tout à fait encore intégré l'idée après aussi longtemps dans leur planification.

2250

Mme LOUISE ROY :

D'accord. Madame, vous voulez bien vous identifier, s'il vous plaît?

2255

Mme MANON BLANCHET :

Manon Blanchet, directrice exploitation à Pointe-à-Callière.

2260

Mme LOUISE ROY :

Pointe-à-Callière.

Mme MANON BLANCHET :

2265 Voilà. Je ne peux résister à l'idée de poser une question à Alexandre Taillefer
particulièrement sur la billetterie au Musée d'art contemporain puisque c'est un modèle qui est
proposé et qui pourrait sûrement être utile à d'autres musées, mais particulièrement au Musée d'art
contemporain, il y a un historique d'au-delà même d'une société d'État, c'était même un musée à
l'intérieur du gouvernement. Donc si vous avancez cette idée de billetterie, comment avez-vous
2270 concilié l'idée de démocratisation de la culture – une idée qui a été évoquée d'ailleurs aujourd'hui –
et l'augmentation de la billetterie? Et si vous l'avez fait l'exercice, avez-vous un peu évalué le
nombre de visiteurs potentiels en art contemporain? On sait très bien que c'est quand même plus
difficile peut-être qu'un musée historique ou un musée du patrimoine. Et jusqu'où et combien de
visiteurs vous anticipez?

2275

Mme LOUISE ROY :

Il y en a quelques questions. Allez-y.

2280

M. ALEXANDRE TAILLEFER :

Je peux parler pendant quarante-cinq minutes de cette problématique-là mais je vais faire
ça de façon très brève. Ce n'est pas un sujet simple. C'est sûr qu'aujourd'hui, personnellement, je
questionne la gratuité du mercredi soir, je ne vous le cacherai pas. Pour nous, générer des revenus
2285 autonomes, c'est important, et quand on regarde aujourd'hui le nombre de personnes qui viennent
nous voir au musée sur une base annuelle, en termes de billetterie, on parle de 59 000 personnes. Il
y a 42 000 personnes qui paient pour venir au musée, donc c'est 42 000 entrées payantes et il y en
a 17 000 le mercredi soir pendant une période de trois heures, alors que le musée est ouvert
quarante-cinq heures par semaine.

2290

C'est une problématique. On a besoin de générer des revenus autonomes et la billetterie est
importante. Les visites le mercredi soir sont l'un parce que l'ambiance qu'on retrouve au musée le
mercredi soir, c'est l'ambiance qu'on voudrait voir au musée en tout temps.

2295 Ceci dit, il y a une autre problématique. C'est que comme on a tellement de monde le mercredi soir, nos coûts d'opération explosent. On est obligé d'avoir à l'entrée quatre personnes qui s'occupent de l'accueil, on est obligé de doubler notre sécurité et le coût d'opération augmente de près de 110 000 \$ sur une base annuelle à cause de nos mercredis soir. Alors non seulement est-ce qu'on ne fait pas d'entrée à la billetterie, non seulement est-ce que – en fait, excusez-moi. On a également des coûts opérationnels extrêmement élevés.

2300 Notre pari aujourd'hui, c'est de dire nous allons travailler sur l'accueil au musée. On veut s'assurer que ce musée-là soit un musée accueillant, que les gens vont vouloir fréquenter. Fréquenter pas quand il y a une exposition, fréquenter à chaque semaine. On a un gros travail à faire. Pour moi, la transformation du musée est primordiale. On a 25 000 pieds carrés d'espace
2305 d'exposition, on a la moitié qui est allouée à notre exposition permanente. Ça fait 12 000 pieds carrés d'exposition qui se renouvellent une fois par trois mois. On voit aujourd'hui, notre billetterie est bonne pour deux semaines, puis après ça, elle n'est pas bonne pendant deux mois et demi. On a un problème aujourd'hui même au niveau de la programmation pour s'assurer qu'on ait une programmation qui soit étalée sur une plus grande période.

2310 Je n'entrerai pas dans toutes les problématiques. Notre objectif aujourd'hui avec la transformation – et je termine sur ce point-là – le *Tate Modern* à Londres attire 6 millions de personnes. Le *Tate Britain* attire 1.5 million de personnes. Alors c'est sûr que l'art actuel est un art qui est un peu plus hermétique mais je ne peux pas admettre que le Musée des Beaux-Arts de
2315 Montréal génère 3.6 M\$ en billetterie et que le Musée d'art contemporain de Montréal n'en génère que 360 000 \$. Pour moi, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas.

2320 Et je pense que c'est primordialement une question de commercialisation et peut-être un peu de signalisation. Je vous écoutais là, on va mettre un beau petit signal sur nos portes, parce que vous savez, on a tout fait au musée pour s'assurer qu'ils ne viennent pas nous voir. Les portes, elles pèsent 110 livres à l'entrée, puis elles sont cachées. Alors on a tout un travail à faire là.

Mme LOUISE ROY :

2325 Merci. Vous avez la réponse à votre question. Madame?

Mme GENEVIÈVE AUCLAIR :

2330 Bonjour! Geneviève Auclair. J'étais là ce matin. Aujourd'hui, le thème de la journée, c'était de parler comment bien vivre dans une ville compacte. Alors ce matin, on a parlé de TOD, de quartier TOD, on a parlé de densité, on a parlé de verdissement, de transport, de sécurité, d'accessibilité universelle, de mixité sociale et d'habitation, de logements sociaux. Malheureusement, on n'a pas parlé de culture, d'art, de patrimoine ce matin.

2335 Puis cet après-midi, je me disais – puis je voulais faire du pouce un peu sur l'idée de monsieur Bumbaru, de faire des ponts – est-ce que ça serait possible de parler d'art public et d'espace vert? Est-ce que ça serait possible de parler de culture et de verdissement? Est-ce que ça serait possible de parler à la fois de logement social et d'atelier ou d'atelier résidence pour les artistes?

2340 Est-ce que ça serait possible d'asseoir, par exemple, les gens de Culture Montréal à côté des gens du Centre d'écologie urbaine de Montréal, des gens des Ateliers Créatifs à côté des gens de Vivre en ville, des doctorants à l'Université McGill en urbanisme avec La Ligne Bleue, par exemple, pour stimuler davantage les échanges, faire en sorte aussi que le futur plan de développement de Montréal soit vraiment intégré, donc qu'on brise les silos et qu'on travaille aussi tous ensemble? Je ne sais pas si vous avez des commentaires.

Mme LOUISE ROY :

2350 Bien, il y a des ouvertures qui ont été faites en tout cas.

Mme GENEVIÈVE AUCLAIR :

Oui, oui.

2355

Mme LOUISE ROY :

Madame Jean?

2360

Mme ANNE-MARIE JEAN :

Je peux peut-être répondre. Je vous invite à aller sur le site internet de Culture Montréal. Il y a effectivement des dialogues qui sont établis entre différents groupes. On a travaillé avec les gens du logement social, on a travaillé avec les gens de l'environnement, enfin de différentes organisations pour – en fait dans le contexte du Plan de développement de Montréal, de la campagne électorale qui s'en vient, en fait, qui est commencée – demander le Montréal qu'on voulait. Alors il y a un lien entre ces gens-là. Il y a effectivement un dialogue parce qu'on se dit, par exemple, à Culture Montréal, on veut travailler dans les quartiers, on va travailler avec les gens des ruelles vertes parce que dans ces ruelles vertes, il y a une animation culturelle qui peut s'installer et donc une autre vitalité qui peut se faire. Donc il y a beaucoup de collaboration à établir comme ça. Je pense qu'effectivement, dans le plan, c'est ce qu'on questionne nous aussi, qu'il faut sortir des silos en fait et travailler davantage ensemble.

2365

2370

Mme GENEVIÈVE AUCLAIR :

Merci.

2375

Mme LOUISE ROY :

Madame Hodder, oui?

2380

Mme LOUISE HODDER :

2385 Juste rajouter un petit quelque chose parce que vous me donnez l'occasion de le faire, je
trouve ça super intéressant. Ce que je n'ai pas fait, c'est de faire un lien Ateliers Créatifs, en tout cas
certainement dans le Mile End tout le travail qui a été fait pour sécuriser des espaces ateliers – on
est rendu à 215 000 pieds carrés de sécurisés, je dirais, pour les prochains 30 ans – ça a été fait à
l'instar d'un travail qui était du comité citoyen du Mile End. Les citoyens se sont dit, parce qu'on
parlait de bâtiments, de gros bâtiments, grand gabarit, qu'est-ce qu'on fait avec ça? Évidemment, le
2390 réflexe aurait été de dire : « On veut du logement social, on veut...» bon. Mais les citoyens eux-
mêmes ont analysé un peu les besoins puis qu'est-ce qu'ils veulent comme quartier et ils ont dit :
« On veut nos artistes. On veut que nos artistes restent dans le quartier. » Donc c'est une démarche
qui est très importante. Vous avez tout à fait raison de dire qu'il faut qu'on lie ça avec les besoins,
comment les citoyens eux-mêmes veulent leur quartier et si les artistes font partie de la donne,
2395 comme les espaces verts.

Mme LOUISE ROY :

2400 J'ai un de mes collègues commissaires qui voulait poser une question. Monsieur Duhamel.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2405 Oui. Je m'interrogeais sur le comportement de grappe et je voulais faire une analogie. Vous
me direz si elle tient la route. Mais dans les grappes industrielles de Montréal s'installe une
philosophie ou une méthode de développement où les plus forts et les plus grands aident les plus
petits à se développer comme fournisseurs de la grappe, fournisseurs de la chaîne. Est-ce que
dans le milieu des arts à Montréal, on pourrait imaginer cette grappe, c'est-à-dire où les plus forts
aident les plus petits à émerger et à se développer, non pas dans leur art mais comme entreprise
ou comme entité contributrice à une production ou un produit culturel?

2410 À la manière dans l'aéronautique, par exemple, l'aide en question peut dépasser largement
la partie création d'art et s'intéresser à « comment gères-tu ton espace, comment utilises-tu les deux

2415 employés que tu retiens pendant dix jours pour produire quelque chose au mieux?» Ce genre d'aide managériale peut-être. De grandes entreprises soit du secteur ou de grandes entreprises en dehors du secteur mais qui ont de la méthode, du vécu, mais qui s'intéressent au développement des arts qui pourraient aider à développer.

2420 Est-ce que la Ville de Montréal devrait-elle, par son Service de développement économique, puisque c'est une de ses stratégies que de développer la culture comme vecteur économique, par son Service, sa stratégie de développement économique, favoriser ce genre de chaîne de développement de productivité et d'efficience?

Mme LOUISE ROY :

2425 Oh! Qui est-ce qui va récupérer ça? Madame Hodder?

Mme LOUISE HODDER :

2430 En fait, j'avais le goût de peut-être inverser la grappe. C'est-à-dire que ce qui aide les grandes entreprises, ce sont les petits ateliers d'artistes, la présence des artistes, la créativité des artistes. Si *Ubisoft* est installée et a confirmé sa présence dans le quartier du Mile End, c'est grâce au fait qu'il y a eu quand même un certain nombre de garanties que les artistes resteraient dans le quartier. Donc il y a comme une – je ne sais pas si c'est une grappe inversée mais il y a quelque chose là qui se travaille.

2435 Je crois qu'il y a un intérêt à favoriser les moments, les lieux d'échange, c'est-à-dire que là où la Ville peut jouer un rôle, c'est de favoriser des espaces publics, des espaces commerciaux, des espaces qui sont ouverts, qui sont précoces en fait, qui favorisent cet échange informel entre les grandes entreprises et les petites. Est-ce qu'on a besoin de formaliser ça?

2440

Mme LOUISE ROY :

Pas sûre.

2445 **Mme LOUISE HODDER :**

Je laisserai d'autres répondre.

2450 **Mme LOUISE ROY :**

Oui, Madame Beaulieu?

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

2455 En fait, moi je me rends compte depuis qu'on travaille sur le projet de La Ligne Bleue où on a mis en commun, en fait, on a créé un réseau avec plusieurs diffuseurs culturels, on a des gros, on a des petits, on a la *Tohu*, le *Cinéma Beaubien*, le *Théâtre Outremont*, le *Centre Segal* mais on a aussi un *Eastern Bloc*, il y a des petites galeries d'art qui font partie du même réseau, ce qui est intéressant – puis il y a aussi des maisons de la culture donc qui sont plus municipales – ce qui est
2460 intéressant de voir, c'est la notion de concurrence et de compétition qui diminue, en fait, qui est de moins en moins présente, je trouve, dans le milieu culturel. Puis là, je parle de La Ligne Bleue mais je pense que c'est à la grandeur de l'île.

2465 Il y a beaucoup de projets de partenariat, il y a beaucoup de projets de – La Ligne Bleue, c'est un projet de mise en commun de ressources, en fait. Donc les membres mettent en commun des ressources pour faire plus de promotion, de communications en fait et se doter finalement d'outils. Comme par exemple à La Ligne Bleue, on a décidé que dans la structure, il y aurait une gestionnaire de communauté sur le web à temps plein, ce que peu d'entreprises culturelles peuvent se permettre. Donc cette personne-là, c'est une ressource qu'on a pour tout le réseau. Donc c'est de
2470 la mise en commun de ressources, du coaching.

2475 Il y a un peu, oui, de coaching, d'échanges de pratiques qui se font entre nos membres, mais je ne le vois pas nécessairement comme les gros entraînent les petits. C'est vraiment dans les différences où il y a des échanges de pratiques, qui bénéficient autant aux gros qu'aux petits. Et puis, bien, je pense que si on prend dans cette idée de pratique de coaching et tout ça, bien je pense que le Bénévoles d'affaires met sur pied un beau réseau de gens d'affaires et tout ça, qui viennent outiller les petites entreprises culturelles à plusieurs niveaux et puis qui peuvent permettre de donner des outils.

2480 **Mme LOUISE ROY :**

Est-ce que la Ville peut, a quelque chose à faire là-dedans? Mais ça se peut que vous disiez non, c'est possible.

2485 **Mme VALÉRIE BEAULIEU :**

Je ne sais pas à quel point la Ville – je serais curieuse, je ne me suis pas questionnée là-dessus.

2490 **Mme LOUISE ROY :**

Ça roule tout seul. Si vous n'y avez pas pensé, c'est peut-être parce que ça va très bien.

2495 **Mme ANNE-MARIE JEAN :**

2500 En fait, moi, je dirais peut-être que la Ville doit toujours avoir en tête la protection du plus fragile, du plus petit, en fait, dans toute sa planification parce qu'à Montréal, on a besoin d'avoir tous les maillons de la chaîne bien attachés et un *Cirque du Soleil* a besoin de travailler avec toute cette chaîne de production. On a besoin d'avoir des grandes écoles de formation qui forment des gens compétents. On a besoin d'avoir des petits ateliers qui peuvent les fournir aussi. Et je donne l'exemple du *Cirque* et ça, c'est notre plus grande capacité de production, c'est-à-dire regroupée en un seul endroit, mais il faut cultiver ce type de relation entre les industries culturelles et le milieu des

2505 arts. Il y a des collaborations qui sont déjà établies, il faut en faire davantage. Il faut qu'on soutienne davantage l'artiste individuel. Les artistes, ce sont des entrepreneurs. Certains d'entre eux ont plus de talent en gestion que d'autres mais ce sont fondamentalement des entrepreneurs. Donc on peut effectivement les faire bénéficier des différentes initiatives qui ont été mises de l'avant, *Bénévoles d'affaires*, etc., mais je pense que la Ville doit – pour répondre à votre question – toujours avoir en tête la protection du fragile.

2510 **Mme LOUISE ROY :**

Les intégrer aussi dans des programmes économiques que la Ville peut mettre en place. Oui, Madame. Votre nom?

2515 **Mme GENEVIÈVE DORVAL-DOUVILLE :**

2520 Geneviève Dorval-Douville de la CDEC Rosemont-Petite-Patrie. En fait, on n'a pas beaucoup parlé de la question de quartier culturel, puis quelle place ça occupe par rapport à une planification plus à l'échelle dans le fond de Montréal. En tout cas, pour prendre l'exemple que je connais qui est Rosemont-Petite-Patrie, des artistes de toutes sortes de disciplines se sont regroupés, ont créé un regroupement arts et culture. Ce regroupement-là maintenant compte 400 membres de toutes sortes de disciplines artistiques et ils se sont réseautés avec tous les autres acteurs du milieu de Rosemont-Petite-Patrie, ils ont créé une table de concertation en culture qui compte la CDEC mais aussi l'arrondissement, qui compte aussi Culture Montréal, qui rejoint aussi 2525 les groupes culturels, les écoles.

2530 C'est une synergie qui est très intéressante en termes de – entre autres, là ils ont mis un plan d'action en œuvre sur comment mieux faire justement connaître la culture auprès des citoyens, comment les rejoindre par des actions de médiation culturelle, comment aménager le quartier au quotidien dans ces endroits publics, dans ces secteurs d'emploi, etc. pour que les citoyens aient plus facilement accès à la culture, que ce soit plus facile de faire de la diffusion culturelle, puis pour préserver justement les ateliers d'artistes parce qu'on travaille avec Ateliers Créatifs.

Mme LOUISE ROY :

2535 Est-ce que les artistes de la diversité sont inclus?

Mme GENEVIÈVE DORVAL-DOUVILLE :

2540 Bien, écoutez à 400 membres, je ne les connais vraiment pas tous, un par un.

Mme LOUISE ROY :

2545 Madame Cadet, dans Rosemont-Petite-Patrie? Ce modèle-là, vous, vous êtes là-dedans ou vous n'êtes pas là-dedans?

Mme RÉGINE CADET :

2550 Non, justement, c'est pour ça que j'ai fait allusion au fait qu'il y a des organismes qui existent sur le terrain, qui travaillent avec des artistes de la diversité et ouvrir la place aux partenariats justement pour trouver les façons de rejoindre ces artistes aussi, puisque les organismes dont j'ai parlé sont déjà en contact avec ces artistes.

Mme LOUISE ROY :

2555 Sont déjà en..?

Mme RÉGINE CADET :

2560 En contact avec ces artistes sur le terrain.

Mme LOUISE ROY :

Donc au fond, il y a comme des relais pour rejoindre les artistes.

Mme RÉGINE CADET :

2565

Oui.

Mme GENEVIÈVE DORVAL-DOUVILLE :

2570

Parce que la force de ces organisations-là, comme elle est beaucoup plus près du terrain, elle connaît beaucoup mieux tout ce qui se passe en termes culturels, toutes les initiatives qui se font à l'échelle plus locale, puis elle est aussi en lien beaucoup plus direct avec les citoyens. Donc moi, je me demandais – en fait, ma question, c'était un peu comment on articule ça avec ce qui se passe à un palier plus régional...

2575

Mme LOUISE ROY :

Montréalais.

2580

Mme GENEVIÈVE DORVAL-DOUVILLE :

2585

... puis quel rôle ça peut jouer, puis comment ça peut être soutenu? Parce qu'actuellement, ça repose presque seulement sur le bénévolat. C'est juste que récemment, il y a eu un financement mais pour seulement un an. Donc les gens travaillent à titre complètement bénévole à tenir ça à bout de bras. Donc moi, je me demande dans la pérennisation aussi de ça, quel rôle ça peut jouer, puis comment la Ville peut agir, aider.

Mme LOUISE ROY :

2590

Est-ce que vous avez des opinions là-dessus? Est-ce que ça fait partie de ce que vous considèreriez comme des stratégies prioritaires, par exemple, de faire en sorte... oui?

Mme ANNE-MARIE JEAN :

2595 En fait, dans le plan d'action *Montréal, métropole culturelle*, on a changé l'orientation qui
parlait de pôle culturel pour mieux intégrer le développement des quartiers culturels. Et au rendez-
vous de novembre, en fait, on a passé le tiers du programme à parler du développement local.
Donc oui, ça fait partie des stratégies mais c'est sûr qu'on est au début, disons, de l'implantation des
nouvelles orientations et Rosemont-Petite-Patrie fait vraiment office de pionnier, en fait. Et
2600 effectivement, vous avez créé un précédent avec l'organisation, bon, le *Regroupement des artistes*,
oui; l'intégration des gens des autres secteurs aussi et le fait de se doter maintenant d'une ressource
qui va coordonner les efforts locaux, c'est quand même bien, et soutenu par l'arrondissement.

2605 Donc là, on va voir ce que ça va donner la première année, j'imagine, et ensuite vous allez
probablement faire des petits sur le reste du territoire. Ça prend des expériences comme ça mais ça
part du milieu. Votre initiative est partie du milieu. Tantôt, je parlais, je n'ai pas nommé « quartier
culturel » mais je n'ai parlé que des citoyens tout à l'heure et du fait que ça appartenait à des artistes
– ce sont des citoyens aussi – ils sont engagés dans leur milieu et ils vont à la rencontre des autres.

2610 **Mme LOUISE ROY :**

Madame Beaulieu?

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

2615 En fait, ce que je trouve fascinant à Montréal puis pour avoir un projet qui traverse quatre
arrondissements, c'est que c'est extrêmement différent d'un quartier, d'un arrondissement à l'autre,
puis ça va être la beauté des quartiers culturels, en fait. C'est de voir cette diversité-là. Rosemont est
un arrondissement où cette mobilisation-là, on la retrouve nulle part ailleurs. On la retrouve sous
2620 différentes formes. Villeray a ses particularités; Côte-des-Neiges a ses particularités; Parc-
Extension, Saint-Michel. Là, je nomme ceux que je connais le plus. Mais donc je pense que, oui, ça
permet justement qu'il n'y ait pas nécessairement des silos, puis tout ça.

2625 Vous avez évoqué un de mes chevaux de bataille qui me tient beaucoup à cœur, en fait, c'est le problème de la ressource humaine dans les organismes culturels, parce que tout le monde veut – tous les bailleurs de fonds veulent nous payer un beau site internet, veulent nous trouver un beau bâtiment. Tout le monde veut investir dans le béton et dans la technologie. C'est tellement vendeur.

2630 Par contre, pour arriver à créer, à concrétiser ces projets-là, c'est la ressource humaine que ça prend et la ressource humaine, ça fait aussi partie du développement économique. Quelqu'un qui a un bon salaire va plus dépenser dans son quartier et dans sa ville et ça, il y a peu, très peu d'initiatives pour permettre à des organismes comme le *Regroupement arts et culture* de Rosemont-Petite-Patrie d'avoir au moins une personne payée à temps plein à faire vivre ce projet-là de concertation et tout ça. Et ça, c'est un exemple parmi tant d'autres. Je pense qu'il y a les subventions salariales *d'Emploi Québec* pour ça mais on s'entend qu'elles sont beaucoup trafiquées pour permettre à des gens de travailler. Et donc, je pense que oui, il faudrait se pencher sur comment on paie ces travailleurs culturels là qui développent ces projets-là, puis qui les concrétisent. Je ne sais pas comment la Ville peut intervenir là-dedans mais ça serait bien qu'il y ait des programmes pour permettre ça.

2640 **Mme LOUISE ROY :**

2645 Vous allez avoir tout l'été pour y penser, puis nous déposer des beaux mémoires.

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

On va en déposer plein, plein.

2650 **Mme LOUISE ROY :**

Une dernière question pour vous, Monsieur, en ce qui me concerne du moins, Monsieur Taillefer. Est-ce qu'on peut prendre pour acquis que les créatifs des nouvelles technologies sont intégrés dans ce que vous dites ou s'ils sont un peu à part?

2655

M. ALEXANDRE TAILLEFER :

Non. Je pense qu'aujourd'hui, les créatifs de nouvelles technologies doivent être absolument intégrés dans le plan culturel global. Je pense que de les – encore une fois ghettoïser...

2660

Mme LOUISE ROY :

Les singulariser.

2665

M. ALEXANDRE TAILLEFER :

... les singulariser, ce n'est pas nécessairement la bonne voie. Aujourd'hui, les technologies, c'est une forme de média, c'est une forme d'expression, et avant tout, il y a une qualité artistique à un travail. Mais je pense que sous le label aujourd'hui électronique ou numérique, il y a eu beaucoup de développements artistiques de bonne qualité, certains de moins bonne qualité, il faut voir ça comme de l'art.

2670

Mme LOUISE ROY :

2675

Est-ce qu'ils vivent les mêmes problèmes?

M. ALEXANDRE TAILLEFER :

2680 Bien, je pense que ces gens-là vivent les mêmes problèmes. Quand on regarde aujourd'hui ce que *l'Eastern Bloc* fait, ce n'est pas différent de ce que le *Centre Clark* fait. Il y a de l'art numérique qui se fait à *Eastern Bloc*. Il va y en avoir de plus en plus au *Centre Clark*. Alors je pense que la frontière entre les deux va devenir de moins en moins pertinente.

Mme LOUISE ROY :

2685 Parce que nous, ce qu'on a entendu dire entre autres à travers les préconsultations qu'on a faites pour essayer de faire un programme qui nous permette de couvrir le plus d'enjeux possible, du côté des créatifs, c'est la problématique de la rétention des talents. Ça, c'est sorti beaucoup. Plus que les ateliers, par exemple, ou le regroupement. Ils sont venus avec des problématiques liées aux
2690 besoins ou aux goûts de ces gens-là. Et comment on peut construire la Ville en tenant compte de ces goûts et de ces besoins-là? Le vivez-vous comme ça?

M. ALEXANDRE TAILLEFER :

2695 On a aujourd'hui une industrie du jeu vidéo qui compte quoi, 5 500 emplois? Je dois vous avouer que moi je suis extrêmement préoccupé par cette industrie-là. Je pense qu'on a créé une industrie où il y a eu une création de richesse qui a été essentiellement évacuée du Québec. L'imposition des profits des entreprises se fait à l'extérieur du Québec et aujourd'hui, on a essentiellement créé une industrie où il y a beaucoup de création d'utilisation de matières premières
2700 – la matière première aujourd'hui, c'est le cerveau – et on a fait ça... Je pense qu'on va avoir un problème de pérennité au niveau de l'industrie du jeu vidéo à Montréal. Il faut qu'on soit propriétaire de nos licences, il faut qu'on s'assure que la propriété intellectuelle demeure ici et aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Et moi, je suis très inquiet par rapport à ça.

Mme LOUISE ROY :

2705 Mais ça, la Ville n'a rien à faire là-dedans.

M. ALEXANDRE TAILLEFER :

2710 Non, mais vous me permettez quand même de...

Mme LOUISE ROY :

2715 Bien oui. Je fais exprès, d'ailleurs. Madame Cadet, vous allez avoir la dernière intervention.

Mme RÉGINE CADET :

2720 J'aimerais juste ajouter aussi qu'au niveau de la rétention des artistes, ça se passe aussi au niveau des artistes de la diversité qui souvent se plaignent de ce problème d'accessibilité et qui préfèrent, par exemple, aller à Toronto où il y a une plus peut-être grande ouverture ou aux États-Unis par rapport à eux. Donc c'est quelque chose aussi à réfléchir, comment les garder ici aussi à Montréal.

Mme LOUISE ROY :

2725 Bon, alors écoutez, ça a été super intéressant. On aurait pu continuer je pense encore longtemps. Merci à chacun de nos panelistes – non, mais vous savez, ceux qui sont là, il faut faire attention. Vous ne savez pas qui ils sont. Alors merci infiniment et aidez-moi à remercier nos panelistes en leur donnant une bonne main d'applaudissement.

2730

FIN DE LA SÉANCE

2735 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment
d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2740

LOUISE PHILIBERT, s.o.